



SM le Roi félicite le Président  
chinois à l'occasion de la fête  
nationale de son pays

Page 3

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10326

Mercredi 2 Octobre 2024

Participation remarquée de  
la délégation ittihadie aux  
travaux du FSDA au Caire

*Le Premier secrétaire de l'USFP signe des accords de partenariat  
et de coopération bilatéraux avec des dirigeants de partis arabes*



Page 2



Réquisitoire retentissant de Omar Hilale  
contre la politique déstabilisatrice du  
régime algérien dans la région du Sahel

Page 4



*Session exceptionnelle d'examens et suppression du point zéro*  
Le ministère répond aux revendications  
des étudiants en médecine pour rétablir  
la normalité académique

Page 3

# Participation remarquable de la délégation ittihadie aux travaux du FSDA au Caire

*Le Premier secrétaire de l'USFP signe des accords de partenariat et de coopération bilatéraux avec des dirigeants de partis arabes*

## Actualité



Driss Lachguar en compagnie de Mohamed El Makhlafi...



... de Farid Zahrane...



et de Ahmed Majdalani.

Parallèlement à la participation fructueuse et agissante du parti de l'Union socialiste des forces populaires aux travaux du Forum social-démocrate arabe tenus au Caire en préparation des assises du Congrès de l'Alliance progressiste prévues les 5 et 6 octobre au Chili, une participation menée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, ce dernier, accompagné de la délégation composée de membres des instances dirigeantes du parti, a tenu des séances de travail et de concertation avec nombre de partis politiques affiliés à ladite alliance et partageant les mêmes préoccupations, objectifs et référentiel, au cours desquelles il fut procédé à la signature de conventions de partenariat et de coopération dont la teneur était dûment et mûrement réfléchie bien avant l'évènement en cours.

Il s'agit en l'occurrence d'accords de partenariat avec le parti social-démocrate égyptien sous la direction de Farid Zahrane, le Front populaire de la lutte palestinien (FPLP) dirigé par Ahmed Majdalani et le parti socialiste yéménite mené par Mohamed El

Makhlafi.

Lors de la séance de signature des ces conventions de partenariat et de coopération, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, ainsi que ses partenaires, dirigeants des partis signataires précités, ont souligné que les accords mûrement réfléchis et signés, bien que bipar-

**“**  
*Driss Lachguar et les partis signataires ont souligné que les accords mûrement réfléchis et signés, bien que bipartites, traduisent conséquemment la volonté collective de tous les acteurs de coordonner inlassablement l'action plurielle de l'ensemble des formations et partis du monde arabe*

tites, traduisent conséquemment la volonté collective des acteurs précités de coordonner inlassablement l'action plurielle de l'ensemble des formations et partis du monde arabe, socialistes, démocrates et social-démocrates au sein des divers forums et instances continentaux et internationaux dans lesquels ils s'activent.

Par ailleurs, lesdites parties signataires des accords de coopération et de partenariat en question ont mis en avant la détermination de l'ensemble de leurs composantes à veiller à la consolidation assidue de leur coopération et au renforcement de leurs échanges bilatéraux résultant de leur concertation et des diagnostics établis de la situation du monde arabe, des défis et enjeux communs et des aspirations et ambitions partagées par leurs populations respectives.

A cet égard, il convient de relever que les accords signés par l'Union socialiste des forces populaires et ses amis et partenaires ne prêtent à aucun amalgame ni aucune confusion quant aux objectifs assignés à tous les acteurs concernés

consistant à œuvrer avec détermination à la diffusion et la généralisation des principes et valeurs des droits de l'Homme, de l'égalité, de l'équité, de la justice sociale, spatiale et climatique et de la généralisation à travers les quatre coins de la planète de la culture du rayonnement et de la modernisation en combattant le conservatisme, le réactionnisme par la consolidation des institutions démocratiques et le respect de l'intégrité territoriale de tous les pays arabes. Et ce en poursuivant avec acharnement le soutien inconditionnel et ininterrompu des causes arabes avec évidemment en tête la question palestinienne.

Là-dessus, nombreux ont été les autres partis arabes, ayant été informés de l'initiative de la signature desdits accords, insufflée par le plus grand et le plus illustre parti social-démocrate dans le monde arabe, en l'occurrence l'USFP, qui ont sollicité la tenue de séances de travail avec le Premier secrétaire, Driss Lachguar, et les membres de la délégation ittihadie en perspective d'actes de coopération et de coordination similaires...

**Rachid Meftah**



## SM le Roi félicite le Président chinois à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur au Président Jinping, et de davantage de progrès et de prospérité au peuple chinois ami.

SM le Roi saisit cette occasion pour saluer le niveau distingué des relations d'amitié exemplaires unissant le Royaume du Maroc et la République populaire de Chine, faisant part de Sa détermination à continuer à œuvrer de concert avec le Président chinois

pour renforcer et développer ces relations à différents niveaux.

Le Souverain se dit également convaincu que les initiatives constructives et intégrées adoptées par les deux pays, dans ce cadre, contribueront à consolider la coopération bilatérale et à explorer de nouveaux horizons pour le partenariat stratégique liant les deux pays, en faveur des aspirations communes.

A cet égard, SM le Roi a tenu à renouveler Sa ferme détermination à aller de l'avant ensemble, avec le même esprit d'amitié et de confiance mutuelle, dans la consolidation du caractère prometteur et solide du partenariat sino-marocain, pour le bien des deux peuples et des deux pays.

# Session exceptionnelle d'examens et suppression du point zéro

*Le ministère répond aux revendications des étudiants en médecine pour rétablir la normalité académique*

«**R**epassage des examens, suppression du point zéro, reprise des études, renforcement des mécanismes d'accueil des étudiants,...», telles sont les mesures que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation compte mettre en œuvre, en réponse aux différentes médiations entreprises par le gouvernement, les doyens et les enseignants chercheurs en vue de rétablir le fonctionnement normal de la division médicale des Facultés de médecine et de pharmacie.

Selon un communiqué du ministère, «les étudiants qui ont passé les examens du premier semestre lors de la session du 5 septembre 2024 pourront passer ceux du

second semestre lors d'une session spéciale exceptionnelle à partir du 4 octobre».

«Les étudiants qui passeront les examens pour la première fois pourront passer les examens du second semestre lors de la session extraordinaire spéciale prévue à partir du 4 octobre, et passer ceux du premier semestre lors d'une autre session extraordinaire spéciale dont la programmation sera annoncée par les collèges ultérieurement», ajoute le communiqué.

Le ministère a, en outre, précisé que «le point zéro sera remplacé par les points obtenus aux examens des sessions spéciales pour les étudiants qui réussiront ces examens» et que «la délibération des résultats des examens pour l'inscription aux années suivantes se fera sur la base des points ob-

tenus aux sessions ordinaires et spéciales sans tenir compte de l'obligation de compléter la formation, puisque cette dernière sera programmée ultérieurement».

Le ministère a également annoncé que «la rentrée universitaire dans la filière médicale pour l'année universitaire 2024-2025 a eu lieu lundi 23 septembre 2024 pour les nouveaux étudiants inscrits en première année, et débutera lundi 14 octobre pour les étudiants des autres niveaux».

Le ministère a confirmé sa disposition à «fournir les explications complémentaires nécessaires aux étudiants sur la nouvelle organisation pédagogique de la formation médicale, en organisant des réunions élargies des comités pédagogiques des conseils des facultés, avec une large participation

des étudiants, ainsi qu'en répondant à leurs questions et en écoutant leurs propositions concernant les mesures procédurales et leur application sur le terrain, de manière à garantir la qualité de la formation, à faciliter les procédures administratives et à prendre en compte les compétences pédagogiques attribuées aux enseignants chercheurs et les structures organisationnelles des collèges et des universités».

Les mesures annoncées comprennent également «le renforcement des mécanismes d'accueil des étudiants afin d'écouter leurs demandes, pétitions ou plaintes, et de les soumettre aux autorités concernées en vue de prendre les mesures appropriées».

Driss Sarhan

## Le ministre palestinien de l'Information salue les efforts constants de SM le Roi en soutien au peuple palestinien

Le ministre palestinien de l'Information Ahmed Assaf a salué, lundi à Rabat, les efforts constants de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en soutien au peuple palestinien et à sa juste cause.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaïd, M. Assaf a loué les efforts déployés par le Maroc, sous le leadership de SM le Roi, pour soutenir Al-Qods et défendre les droits légitimes et justes du peuple palestinien.

"Nous renouvelons nos remerciements pour toutes les positions marocaines en faveur du droit palestinien, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, ainsi que pour les initiatives du Souverain, notamment l'appui financier fourni par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif pour le droit de notre peuple à Al-Qods", a-t-il poursuivi.

Après avoir passé en revue le soutien apporté par le Souverain aux habitants de la ville d'Al-Qods et de la bande de Gaza, M. Assaf, qui effectue actuellement une visite de travail dans le Royaume, a affirmé que "cet appui marocain contribue au renforcement de la résilience des Palestiniens".

Pour sa part, M. Bensaïd a réaffirmé la position historique et constante du Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi

Mohammed VI, en soutien à la cause palestinienne.

La question palestinienne est érigée au rang de cause nationale, a-t-il dit, relevant que cette position a été réaffirmée par Sa Majesté le Roi à plusieurs reprises, la dernière en date, lors du Discours du Trône de 2024.

Cette entrevue a constitué une occasion de souligner la solidarité des relations historiques unissant le Royaume du Maroc et l'Etat de Palestine sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président Mahmoud Abbas.

Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération entre le Maroc et la Palestine sur les diverses questions liées aux médias pour mieux faire entendre la voix du peuple palestinien frère sur la scène internationale, outre la consolidation de la coordination au sein des diverses instances régionales et internationales.

Les deux parties ont également discuté des derniers développements sur la scène palestinienne, et sont convenues de renforcer la présence médiatique marocaine en Palestine et la présence médiatique palestinienne au Maroc.

Ces discussions ont eu lieu en présence d'un nombre de responsables palestiniens, dont le directeur de la télévision palestinienne, le directeur de l'agence de presse palestinienne et l'ambassadeur de la Palestine à Rabat.

## La présidence marocaine du CDH met en place un Conseil consultatif sur l'égalité de genre

Le président du Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU, Omar Zniber, a lancé, lundi à Genève, un Conseil consultatif sur l'égalité de genre, visant à fournir des conseils et des suggestions sur la promotion de l'égalité des sexes et de la parité et à aider à intégrer une perspective de genre au cours de sa présidence.

Cette structure, la première du genre, constituée par M. Zniber, ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office de l'ONU à Genève, en marge de la 57<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU, est dotée d'une expertise à la fois normative et opérationnelle. Elle sera un espace informel de réflexion critique, d'analyse et de conseil pour aider le président du CDH à intégrer l'égalité des sexes et la parité ainsi que l'autonomisation des femmes au sein du Conseil, afin d'accélérer et de réaliser des progrès tangibles sur le programme et d'améliorer la vie des femmes et des filles dans le monde entier.

Le Conseil consultatif donnera également l'occasion aux agences des Nations unies et aux organisations internationales basées à Genève de partager leurs bonnes pratiques, leurs réalisations et leurs défis en matière d'égalité et de parité hommes-femmes au sein de leurs propres institutions.

Dans une allocution à cette occasion, M. Zniber a souligné la nécessité de mettre en place des mesures concrètes pour garantir une représentativité des femmes dans les plus hauts niveaux de prise de décision, estimant qu'il est temps de "dépasser le stade de la célébration de la première femme à la tête d'une agence des Nations unies et faire en sorte que la présence de femmes à la tête d'une agence devienne un phénomène normal". Pour y parvenir, a-t-il estimé, il faut changer les mentalités et les politiques à tous les niveaux : international, régional, national et local, d'où l'intérêt de créer le premier Conseil consultatif du président du Conseil des droits de l'Homme sur l'égalité des sexes, à Genève. "L'objectif est de favoriser un changement transformateur dans le

dialogue, la gouvernance et l'inclusivité", a souligné le diplomate.

De son côté, la directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, chargée de la gestion des ressources, de la durabilité et des partenariats, Kirsi Madi, a exprimé la fierté de l'agence onusienne de faire partie de ce Conseil consultatif en la personne de sa directrice exécutive, Sima Bahous, mettant l'accent sur l'importance de cette initiative, compte tenu des défis de taille auxquels fait face la marche vers l'égalité de genre.

"Sans l'accélération des progrès vers l'égalité de genre, la communauté internationale ne pourra pas réaliser l'Objectif de développement durable n°5 relatif à l'égalité des sexes mais également l'ensemble de l'agenda 2030 pour le développement durable", a-t-elle prévenu, insistant sur la pertinence de cette initiative alors que le monde célébrera l'année prochaine le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin et l'adoption de la Déclaration et du programme d'action de Pékin.

Le lancement de ce Conseil consultatif, lors d'une cérémonie au Palais des Nations en présence d'un parterre de personnalités et de diplomates, est une occasion de célébrer la participation de l'ensemble des groupes régionaux et les principales entités onusiennes aux efforts visant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, a estimé Mme Madi, se disant convaincue que ce Conseil constituera une plateforme solide en faveur de la réalisation des engagements de Pékin, de l'agenda 2030 et des objectifs du CDH.

A noter que le Conseil consultatif sera composé de représentants des États membres auprès de l'Office de l'ONU à Genève, du système des Nations unies et d'autres parties prenantes clés. Les premiers membres invités à faire partie de cette instance sont reconnus pour leur longue expérience et leur expertise sur les questions liées à l'égalité des sexes, la parité et l'autonomisation des femmes dans le système multilatéral.

# Réquisitoire retentissant de Omar Hilale contre la politique déstabilisatrice du régime algérien dans la région du Sahel



C'est un réquisitoire retentissant qu'a prononcé lundi le représentant permanent du Royaume auprès de l'ONU, Omar Hilale, contre la politique déstabilisatrice du régime algérien dans la région du Sahel.

«L'Algérie est la mère de tous les problèmes au Sahel et au Sahara», a asséné le diplomate marocain qui a pris la parole lors de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'organisation pour déconstruire les allégations mensongères dans le cadre du droit de réponse au ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, à propos de la question du Sahara marocain, mettant en avant que l'Algérie abrite et finance les groupes terroristes et séparatistes semant la division et le chaos au Sahel.

C'est un secret de polichinelle que l'Algérie protège à titre d'exemple Iyad Ag-Ghali, «un notable malien d'une puissante tribu touareg, qui a basculé dans le jihadisme en 2012», a affirmé en 2018 le quotidien français *Le Monde*, dans un article intitulé «Pourquoi l'Algérie protège le pire jihadiste du Sahel». Selon ce journal, Iyad Ag-Ghali «a fondé le groupe Ansar Eddine (les Partisans de la religion) qui est parvenu à contrôler tout le Nord du Mali en collaboration, entre autres, avec la branche d'Al-Qaïda pour le Maghreb islamique (AQMI). Cet émirat jihadiste du nord du Mali a été démantelé par l'intervention menée par la France et ses alliés africains en 2013. Mais Iyad Ag-Ghali a réussi à échapper aux multiples raids menés contre lui».

Et la même source d'indiquer qu'«une enquête très documentée, menée par *Le Monde*, a révélé que les services lancés sur la trace

d'Iyad Ag-Ghali l'avaient souvent signalé dans la localité algérienne de Tin Zaoutine, à la frontière du Mali, où résiderait sa famille».

Après avoir souligné que le régime algérien est la source des maux dans la région sahélo-saharienne, Omar Hilale a proposé le remède. «Cessez votre ingérence dans les affaires intérieures des pays de la région. Respectez la volonté des pays de la région, vos voisins et respectez le choix politique de ces pays», a assuré le diplomate marocain en s'adressant aux représentants de la junte militaire avant d'appeler celle-ci «à réécouter le discours d'un éminent ministre, prononcé samedi du haut de cette tribune, dans lequel il a dressé la situation des relations diplomatiques des pays du Sahel avec l'Algérie».

Omar Hilale fait allusion vraisemblablement à l'intervention il y a quelques jours à l'Assemblée générale de l'ONU du colonel Abdoulaye Maïga, ministre d'Etat, de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement malien, dans laquelle il a dénoncé l'ingérence de l'Algérie dans les affaires intérieures de son pays. «Nous constatons une grave ingérence dans les affaires intérieures du Mali. Depuis la fin de l'accord d'Alger le 25 janvier 2024, le Mali n'exprime qu'un seul vœu le concernant, que son âme repose en paix», a-t-il martelé.

Par ailleurs, le représentant permanent du Royaume auprès de l'ONU a réagi aux mensonges en rafales contenus dans l'intervention du ministre algérien des Affaires étrangères à propos de la question du Sahara marocain. «Votre intervention regorge de contrevérités», a affirmé le diplomate marocain en relevant que le processus de décolonisation du Sahara

a pris fin en 1975 quand le Royaume a récupéré ses provinces du Sud.

Et de rappeler au représentant de la junte militaire algérienne qui, semble-t-il, est atteint d'amnésie, un fait historique : «Dans cette même salle, il y a une résolution de l'ONU, en 1975, concernant le Sahara marocain et actant la décolonisation de ces provinces. Pourquoi Attaf parle, un demi-siècle plus tard, de décolonisation?».

«Les clarifications du diplomate marocain en réponse aux allégations de l'Algérie sont tout à fait pertinentes. Tout le monde sait que le régime algérien soutient les groupes terroristes et séparatistes dans notre région. Cela ne date pas d'aujourd'hui. L'Algérie, à titre d'exemple, a soutenu le Mouvement pour l'indépendance des Canaries qui a rendu public son programme à Alger en 1973», a assuré Moussaoui Aïjaoui, expert au Centre d'études pour l'Afrique et le Moyen-Orient (AMES Center) dans une déclaration à Libé. Selon lui, «le régime militaire algérien n'a pas de politique étrangère claire et cohérente à propos de la région du Sahel et la guerre fratricide entre les différentes ailes de l'appareil sécuritaire aggrave la situation».

Par ailleurs, concernant l'entretien à New York entre Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et Staffan de Mistura, Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, en présence d'Omar Hilale, Moussaoui Aïjaoui a indiqué que le communiqué rendu public à l'issue de cette réunion a mis les points sur les i en précisant les fondamentaux de la position du Royaume au sujet du Sahara marocain, tels que définis par S.M le Roi Mohammed VI, d'autant plus

que la question du Sahara sera examinée ce mois-ci par le Conseil de sécurité.

Il s'agit en l'occurrence du soutien aux efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel pour une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis; de l'autonomie, sous souveraineté marocaine, comme seule et unique solution à ce différend régional; des tables rondes avec la participation de toutes les parties, notamment l'Algérie, comme seul cadre de ce processus, et ce conformément à la résolution 2703 du Conseil de sécurité, du 30 octobre 2023; du respect scrupuleux du cessez-le-feu par les autres parties comme préalable à la poursuite du processus politique.

«Ce dernier paramètre est fondamental, car le cessez-le-feu est la condition sine qua non pour toute négociation politique», a précisé Moussaoui Aïjaoui. Et d'ajouter : «L'Envoyé personnel doit comprendre qu'il y a des changements majeurs dans le dossier du Sahara dont il doit tenir compte, notamment après une série de reconnaissances de la marocanité du Sahara et la hausse du nombre de pays soutenant la proposition politique présentée par le Maroc pour mettre fin à ce conflit artificiel».

Et l'expert marocain de conclure : «Cette réunion, tenue à la demande de Staffan de Mistura, faut-il le rappeler, est très importante, car elle fixe un cadre au mandat de l'Envoyé personnel, qui est un personnage imprévisible, afin qu'il ne fasse pas de faux pas, comme ce fut le cas lors de sa visite douteuse en Afrique du Sud, pays qui affiche son hostilité à la question de l'intégrité territoriale du Royaume».

**Mourad Tabet**

# Devant la Coalition mondiale anti-Daech à Washington

*Nasser Bourita souligne que la victoire contre le terrorisme dans le monde passe impérativement par une victoire en Afrique*

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a réitéré, lors de la 11<sup>e</sup> réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech, tenue lundi à Washington, l'importance capitale de placer l'Afrique au centre de la lutte mondiale contre le terrorisme, face à la montée alarmante des activités terroristes sur le continent.

Malgré les succès obtenus dans la région du Moyen-Orient, le terrorisme s'est redéployé vers d'autres régions, notamment en Afrique, a indiqué M. Bourita lors de cette réunion présidée par le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, avec la participation des délégations de 87 pays.

Face à cette réalité, M. Bourita a souligné l'importance d'une mobilisation internationale accrue pour soutenir les efforts des pays africains en matière de lutte contre le terrorisme. Le ministre, qui a estimé que ces efforts doivent être guidés par des principes de solidarité, d'égalité souveraine et de responsabilité partagée, a notamment averti que le concept de "solutions africaines aux problèmes africains" ne doit pas être utilisé comme prétexte pour la



non-action de la communauté internationale. "Le terrorisme, étant une menace transnationale, nécessite une réponse globale et concertée", a-t-il ajouté.

Conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc se positionne en tant que partenaire clé dans cette lutte, notamment à tra-

vers son rôle de co-président de l'Africa Focus Group de la Coalition mondiale, aux côtés des Etats-Unis, de l'Arabie Saoudite et de l'Italie, a ajouté le ministre lors de cette réunion ministérielle de la Coalition mondiale anti-Daech, qui commémore son 10<sup>e</sup> anniversaire.

Il a également mis en avant

l'impact du Bureau Programme des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, basé à Rabat, qui a formé plus de 1500 experts africains en moins de trois ans, renforçant ainsi les capacités du continent à faire face à cette menace.

Tout en mettant en exergue l'importance de maintenir les ef-

forts de stabilisation et de réhabilitation dans les zones libérées, M. Bourita a alerté, dans ce contexte, que le climat de violence et de fragilité au Moyen-Orient, constitue un terrain favorable aux groupes radicaux leur permettant de nourrir leur idéologie et renforcer leurs rangs.

Le ministre a conclu en insistant sur l'urgence de donner une priorité absolue à la menace terroriste en Afrique, afin de garantir la sécurité et la stabilité à l'échelle mondiale, affirmant que "la victoire contre le terrorisme dans le monde passe impérativement par la victoire contre le terrorisme en Afrique".

Créée en 2014, la Coalition mondiale contre Daech regroupe 87 pays et organisations internationales unis dans la lutte contre le groupe terroriste Daech. Elle vise à démanteler les réseaux terroristes affiliés à ce groupe, à assécher leurs sources de financement, à contrecarrer leur propagande, et à stabiliser les régions libérées de leur influence.

Le Maroc est membre de la Coalition mondiale et co-président de l'"Africa Focus Group", groupe de travail sur l'Afrique relevant de la Coalition mondiale, aux côtés des Etats-Unis, de l'Arabie Saoudite et de l'Italie.

La réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daesh salue le rôle de l'Africa Focus Group, co-présidé par le Maroc

La réunion ministérielle commémorant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Coalition mondiale contre Daesh a adopté, lundi à Washington, un communiqué réaffirmant l'importance du groupe de travail "Africa Focus Group" dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Co-présidé par le Maroc, aux côtés de l'Arabie Saoudite, des Etats-Unis, et de l'Italie, cet organe joue un rôle central dans la coordination des efforts régionaux pour contrer les menaces terroristes sur le continent.

Le communiqué salue également les efforts continus du groupe dans la promotion d'un rôle actif des partenaires africains pour contrer l'expansion de Daesh/ISIS et d'autres groupes terroristes sur le continent.

Il met, en outre, en avant l'impératif de contrer la propagande et les actions déstabilisatrices des groupes armés non-étatiques en Afrique. Ces actions sapent les efforts de coopération contre le terrorisme, d'où la nécessité d'une collaboration étroite et coordonnée avec les pays africains sous l'égide de l'Africa Focus Group, indiquent les pays membres de la Coalition.

Présidée par le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, la 11<sup>e</sup> réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech a réuni les délégations de 87 pays membres, dont le Maroc, représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

*Lutte antiterroriste*

## Antony Blinken salue les efforts de l'Africa Focus Group

Le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a souligné, lundi à Washington, l'importance du groupe de réflexion de la Coalition mondiale contre Daech en Afrique, co-présidé par le Maroc, les Etats-Unis, l'Italie et l'Arabie Saoudite, dans la lutte anti-terroriste sur le continent africain.

S'exprimant à l'ouverture de la 11<sup>e</sup> réunion ministérielle de la Coalition mondiale contre le groupe terroriste "Etat islamique" (EI), tenue au département d'Etat en présence notamment du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie américaine a relevé que le groupe terroriste Daesh multiplie ses efforts visant à élargir ses opérations en dehors du Moyen-Orient, notamment en Afrique subsaharienne.

"Pour faire face à cette menace croissante, les Etats-Unis, le Maroc et l'Italie ont formé en 2021 le groupe de réflexion de la coalition pour l'Afrique", a rappelé M. Blinken lors de cette réunion à laquelle assistent les délégations de 87 pays, ajoutant que l'Arabie Saoudite a rejoint ce Focus Group l'an dernier. Il a, à cet égard, mis en avant l'efficacité des opérations menées par le groupe de réflexion de la Coalition mondiale contre Daech en Afrique.

Les efforts déployés par l'Africa Focus Group "ont déjà aidé nos partenaires africains à mieux aligner et coordonner les opérations de lutte contre le terrorisme" menées par les civils en Afrique subsaharienne.

Ces efforts sont particulièrement pertinents au moment où Daesh s'emploie à gagner du terrain en Afrique subsaharienne, "aggravant la menace déjà pré-

sente des groupuscules existants", a dit M. Blinken. Trois ans après sa création, l'Africa Focus Group est devenu une composante essentielle de la Coalition mondiale pour vaincre Daech en Afrique, alors que les besoins actuels et les tendances émergentes appellent un renforcement plus accru de cette dynamique.



## Synthèse du rapport annuel du CSEFRS

# Bilan et perspectives de l'action du Conseil en 2023

# Document

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) publie son rapport annuel relatif au bilan de ses activités et aux perspectives de son action au titre de l'exercice 2023, le premier du genre depuis l'entame du second mandat de l'institution (2022-2027)<sup>1</sup>.

Ce nouveau départ a été marqué par la nomination par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu préserve, de Habib El Malki en tant que Président du Conseil, le 14 novembre 2022 et des membres représentant la catégorie des experts<sup>2</sup>, ainsi que par la publication de la liste complète des membres<sup>3</sup>, toutes catégories confondues, telles que prévues à l'article 7 de la loi n° 105.12 relative au Conseil supérieur de l'éducation, de la Formation et de la recherche scientifique.

Dans le sillage de ces dispositions, le Conseil s'est immédiatement attelé à se conformer aux Hautes Orientations Royales contenues dans le communiqué du Cabinet Royal, faisant suite à la nomination de Habib El Malki, lesquelles ont appelé à renforcer, à évaluer et à assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs de la réforme, y compris par l'accompagnement vigilant des efforts déployés en matière d'application des recommandations de la Vision stratégique 2015-2030 (huit ans après son adoption) et des dispositions de la loi-cadre 51.17 (entrée en vigueur en août 2019). Le Conseil se référera en cela au programme gouvernemental et aux plans d'action sectoriels encadrant notre système éducatif, dans son acception globale.

Le présent rapport intervient dans un contexte marqué par les répercussions de la pandémie de Covid-19, de la tragédie du « séisme d'El Haouz » et des grèves du corps enseignant dans le secteur public. Par ailleurs, cette période a coïncidé avec la profusion des chantiers de la réforme, particulièrement depuis la promulgation de la loi-cadre, avec la dynamique résultant des efforts déployés par les autorités gouvernementales en vue d'atténuer les retombées des facteurs précités sur l'apprenant, ainsi qu'avec l'amorce de la mise en œuvre des engagements des départements sectoriels en charge de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

La publication de ce rapport s'inscrit également dans le contexte de la participation du Maroc au « Sommet de la transformation de l'éducation » qui s'est tenu, sous l'égide des Nations unies, en septembre 2022. Lors de ces assises, le Maroc s'est, en effet, engagé, aux côtés de plus de 130 pays participants, à adhérer au partenariat mondial visant la réalisation des ob-

jectifs du développement durable, à l'horizon de l'année 2030, notamment le quatrième objectif relatif à l'éducation, par le biais de la rénovation et de l'amélioration du système éducatif au profit des générations actuelles et futures.

Dès l'entame du nouveau mandat, le 13 décembre 2022, le président du Conseil a rappelé les Hautes Orientations Royales, à la suite de sa nomination par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu Le préserve, et dans lesquelles le Souverain a souligné la nécessité d'une mise en œuvre optimale des missions confiées au Conseil par la Constitution, l'importance de la coordination entre le CSEFRS d'une part, et les secteurs gouvernementaux et institutions concernées, d'autre part, ainsi que l'accompagnement des chantiers de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, y compris en continuant à exercer ses prérogatives au meilleur service de la réforme.

### Le présent rapport annuel du Conseil comprend, outre l'introduction et la conclusion, trois chapitres principaux :

Le chapitre premier est consacré à la mise en place des structures du Conseil et à l'adoption d'une stratégie et d'un plan d'action pour la période allant de 2023 à 2027.

Le chapitre II, pour sa part, élabore une analyse détaillée du bilan du processus d'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme, à la lumière de la loi-cadre n° 51.17, depuis sa promulgation et fait état des principaux acquis, défis et écueils relatifs à la mise en œuvre de la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique.

Le chapitre III, quant à lui, dresse le bilan détaillé des activités du Conseil durant l'année 2023, ainsi que les perspectives de son action, dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles. Il présente également les principales activités d'accompagnement et de support y afférentes, en soulignant les défis inhérents à la recherche constante du renforcement de son rôle et de l'amélioration continue de ses performances.

Conformément aux dispositions de la loi relative au CSEFRS et de son règlement intérieur, le Conseil a tenu, au cours de l'année 2023, trois sessions ordinaires et une quatrième extraordinaire. Outre l'accompagnement vigilant du processus de mise en œuvre de la réforme et les principales actions de support de l'activité du Conseil, le bilan de l'exercice des missions constitutionnelles s'articule autour des axes suivants :

### Concernant l'accompagnement par le CSEFRS de la mise en œuvre de la réforme :

Il convient de souligner ici l'adhésion des départements gouvernementaux en charge des secteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, par le biais de leurs différents programmes, à la mise en œuvre des objectifs de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030, ainsi qu'aux dispositions de la loi-cadre n° 51.17, et à l'œuvre de consolidation des acquis réalisés dans le cadre des nombreux chantiers de promotion du système éducatif.

Ainsi, les principales dispositions qui s'inscrivent dans le processus d'accélération du rythme des réformes en cours et d'amélioration de leurs performances, notamment celles d'entre elles qui revêtent un caractère de priorité pressante, peuvent être synthétisées dans les points suivants :

\* L'activation de la Commission nationale de suivi et d'accompagnement de la réforme du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ;

\* La mise en exergue de l'unité du référentiel en partage entre l'ensemble des acteurs concernés en vue d'assurer une parfaite harmonie entre les politiques publiques et les choix stratégiques contenus dans la loi-cadre ;

\* L'accélération de la promulgation de textes juridiques et réglementaires constituant des préalables impératifs pour la poursuite de la mise en œuvre de la réforme<sup>4</sup> ;

\* Le rattrapage du retard pris pour l'installation de la Commission permanente de révision et d'adaptation des curricula, des programmes et des formations et des décalages qui en ont résulté dans la mise en place du cadre référentiel des curricula et des programmes et des guides référentiels y afférents, l'adoption d'un système d'évaluation, d'accréditation et d'approbation des manuels scolaires, et l'élaboration du cadre référentiel des emplois et des compétences correspondant à tous les niveaux du système éducatif, du préscolaire au supérieur ;

\* La nécessité de faire prévaloir la logique de capitalisation des acquis, abstraction faite des orientations politiques des responsables des secteurs de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ;

\* La poursuite de la lutte contre la déperdition scolaire et la mobilisation du partenariat public-privé au service de l'égalité, tout en veillant à développer un système équitable et efficace en matière de soutien social et psychologique et en assurant la durabilité des apprentis-

sages ;

\* L'élaboration d'une vision holistique et d'une approche systémique des réformes en cours dans les secteurs d'éducation, de formation et de recherche scientifique, en veillant constamment à la hiérarchisation des critères et à la convergence des politiques publiques ;

\* La mise en place d'initiatives à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la réforme, qui serait de nature à consolider les acquis et à renouveler la réflexion sur les diverses formules de prise en charge des défis auxquels fait face le système éducatif, tout en impliquant l'ensemble des acteurs concernés et en opérant une mobilisation sociale tous azimuts ;

### Concernant la mission consultative du Conseil :

Le CSEFRS a émis, au cours de l'année 2023, quatre avis, sur saisine du chef du gouvernement. Il s'agit de :

1/ L'avis du CSEFRS à propos du projet de loi n° 59.21 relatif à l'enseignement scolaire.

2/ L'avis du CSEFRS à propos du projet de décret relatif à l'orientation scolaire et professionnelle et au conseil universitaire.

3/ L'avis du CSEFRS à propos du projet de décret modifiant et complétant le décret n° 2.04.89 promulgué en date du 18 Rabia II 1425 (7 juin 2004) fixant la vocation des établissements universitaires, les cycles des études supérieures ainsi que les diplômes nationaux correspondants et le projet d'arrêté approuvant le Cahier des normes pédagogiques nationales du cycle de la licence.

4/ L'avis du CSEFRS à propos du projet de décret fixant les applications de l'ingénierie linguistique dans l'enseignement scolaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

### Les conclusions des recommandations communes à l'ensemble de ces avis peuvent être synthétisées dans les points suivants :

\* La nécessité pressante d'accélérer la promulgation des lois, décrets et arrêtés découlant des dispositions de la loi-cadre n° 51.17 et adossées aux recommandations de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030, telles que réitérées dans les recommandations du rapport sur le nouveau modèle de développement de 2021 et ce, sur la base d'une approche holistique de ces textes. Cependant, lesdits textes se doivent de se conformer aux exigences de précision, de cohérence, d'exhaustivité et d'harmonie nécessaires. Ils doivent également faire état des prérequis indispensables à leur mise en œuvre optimale et exprimer explicitement la volonté de s'inscrire dans



œuvre des réformes et l'engagement d'une véritable restructuration du système en vue d'asseoir la nouvelle école sur des bases solides dont le centre de gravité sera l'apprenant. Ces dispositions sont d'autant plus pressantes que la situation actuelle appelle des initiatives déterminantes et novatrices pour garantir la mise en œuvre d'une réforme profonde de nature à doter le système éducatif, toutes composantes confondues, de l'efficacité et de la capacité à répondre aux exigences de notre époque ;

\*L'adossement à une politique claire et durable à même de garantir la réalisation de l'ensemble des exigences nécessaires à l'adoption des lois et décrets, en vue de parvenir à la transformation souhaitée, y compris en pourvoyant aux besoins matériels, humains et en matière d'infrastructures et d'équipements nécessaires, à tous les cycles et niveaux du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ;

\*Le renforcement de la coopération et de l'action commune entre l'ensemble des acteurs et des institutions concernées, traduisant ainsi les convergences nécessaires entre les politiques publiques et la volonté d'optimisation de la mise en œuvre des plans d'action et programmes envisagés, pour garantir l'aboutissement des chantiers en cours avec compétence et efficacité ;

\* le conditionnement de l'exercice des responsabilités par l'obligation de reddition des comptes en définissant un référentiel précis, de nature à garantir la qualité à tous les niveaux du système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique.

Le processus d'élaboration de ces avis a mobilisé les efforts conjugués de l'ensemble des instances du Conseil afin que celui-ci soit en mesure d'apporter sa contribution aux projets de réforme du secteur de l'éducation et de la formation,

conformément aux délais définis par la loi-cadre. Il s'agissait également de contribuer au parachèvement de l'arsenal juridique de la réforme, considéré en l'occurrence en tant que chantier continu qu'il convient de conduire avec davantage d'efficacité, pour remédier aux aléas intervenus durant la mise en œuvre et au déficit de cohérence et d'harmonie entre certains des textes juridiques et réglementaires applicatifs en la matière.

#### Concernant la mission de proposition :

Le bilan des activités au titre de l'année 2023 comprend deux volets :

\*Le premier porte sur la formulation de propositions relatives à la révision du Code de la famille, en réponse à l'invitation de la Commission chargée par Sa Majesté le Roi de la révision de ce texte de loi ;

\*Le second concerne les thématiques prioritaires au regard de la nouvelle stratégie du CSEFRS, sur lesquelles le travail de réflexion a été engagé par les Commissions permanentes compétentes, en vue de parvenir à la formulation de projets d'avis et/ou de rapports en la matière.

Au sujet du premier volet relatif à la formulation de propositions s'inscrivant dans le processus de révision du Code de la famille, particulièrement en ce qui concerne la scolarisation des enfants, le memorandum de propositions du CSEFRS a notamment recommandé :

\*La non-discrimination entre les enfants sous quelque prétexte que ce soit, en veillant à la préservation de l'intérêt supérieur de l'enfant, dans son acception juridique, ainsi que sur le droit des enfants à être écoutés à propos de tout ce qui les concerne ;

\*L'évocation des problématiques liées aux dispositions contenues dans le Code de la famille et dont découlent des réper-

dispositions relatives au droit à la parenté, à la pension alimentaire, à la garde des enfants (hadana), à la tutelle légale sur les enfants, au transfert des biens dans le cadre familial, outre les questions afférentes au mariage des mineurs et à la violence au sein de la famille ;

• Les recommandations destinées à préserver le droit de l'ensemble des enfants à la scolarité dans des conditions optimales ;

• Les mesures d'accompagnement à prévoir au niveau des politiques publiques au profit des enfants en vue de relier la dynamique de la révision du Code de la famille à celle de la réforme du système éducatif, y compris les mesures destinées à renforcer et à consacrer la culture des droits de l'enfant et la culture de l'égalité entre les sexes.

Au sujet du second volet relatif aux thématiques inscrites à l'ordre du jour des travaux des Commissions permanentes compétentes, le CSEFRS a élaboré une nouvelle stratégie pour la période 2023-2027<sup>3</sup> avec l'objectif d'en faire un cadre à même d'orienter l'action de ses instances et structures ; une stratégie qui a été déclinée sous forme d'un plan d'action 2024-2027<sup>4</sup>.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, des principes et priorités qui l'encadrent, ainsi qu'au regard du programme d'action du Conseil, les Commissions permanentes compétentes ont élaboré des programmes et des plans d'action ventilés sur 13 projets, destinés à insuffler une nouvelle impulsion à la réforme en cours dans la perspective de la contribution à l'œuvre d'édification de la « Nouvelle école ».

Par ailleurs, l'Assemblée générale a approuvé, lors de sa troisième session, tenue en date du 19 décembre 2023, l'institution d'un groupe de travail en charge de l'élaboration d'un document sur la thématique de la « nouvelle école » ; avec

œuvre optimale de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030 et ce, dans une perspective systémique, articulée autour de composantes principales telles : la scolarisation et l'égalité des chances, la gouvernance, le modèle pédagogique, la recherche scientifique, etc.

En vue de parachever les projets inscrits sur leur plan d'action, les Commissions permanentes poursuivent leurs travaux en s'attendant à l'élaboration de documents de cadrage et à l'organisation d'activités internes et externes, lesquelles peuvent être résumées ainsi : études documentaires, auditions, visites de terrain, journées d'étude, séminaires, retraites, recours à des expertises spécialisées tant internes qu'externes au Conseil, ...

1. Il est à noter que la réorganisation du Conseil supérieur de l'enseignement a été engagée conformément aux dispositions du Dahir n° 1.05.152, promulgué le 11 Moharram 1427 (10 février 2006), auquel s'est substitué, en date du 16 mai 2014, le Conseil supérieur de l'éducation, de la Formation et de la recherche scientifique.

2. Dahir n° 1.22.73, promulgué le 28 Rabi' II 1444 (23 novembre 2022), B.O. n° 7148, daté du 1er septembre 2022.

3. B.O. n° 7148, daté du 1er septembre 2022.  
4. Sont concernés ici les textes suivants : l'amendement de la loi n° 81.12 disposant de la création de l'Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles ; l'amendement de la loi n° 80.12 relative à l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; le décret d'approbation des référentiels des emplois et des compétences ; le décret déterminant les missions, l'organisation et le mode de fonctionnement de la Commission ministérielle en charge du suivi des opérations d'évaluation relatives à des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ; le décret relatif à l'orientation scolaire et professionnelle et au conseil universitaire, etc.

5. Approuvée par l'Assemblée générale en sa session de juillet 2023.

6. Approuvée par l'Assemblée générale en sa session de décembre 2023.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

SERMON	MORCEAU DE MUSIQUE	AVANT MIDI BOIRE	NOTE	OUTRE MESURE	LITHIUM	FLÂNER CARDINAUX	COUCHE
BONNES							
EN CAMPAGNE		OIGNON			FAIRE SON NID	BENÊT	
						INTACT	
BOUT EN TRANSE		LA FÊTE AU STADE	S'INFORMER		POULIE CURIOSITÉ		
	SUCRE			GRECQUE CHROME		EN ENTIER	
FER MOLLUSQUE				CESSATION			
	MARCHER SODIUM					JUSANT	RÈGLE PLATE
LIE PIGE		ABÎMAS VEINE		DONNE			
ESPIONS BISMUTH					DÉGÉNÉRÉ		
	DEMEURÉ EN ROUTE			QUARTIER DE BANGUI	FIN DE VERBE EN ARGOT	GRECQUE	VIEILLE CITÉ
TRIBUN						BOULEVERSÉ	
POSSÉSSIF			AUSTERITÉ				

Solution mots flechés d'hier

GRATIS	FLORISSANT	PÉNICILINE	ÉPIGRAMME	TRAVAIL	EN VOL	OPINION	O	PRÉCIS	LIT	P	PRISE DE POSITION
A	R	I	S	T	O	C	R	A	T	I	E
CASE	A	N	N	U	L	E	U	E	P		
MARKING	C	T	R	L	A	B	E	U	R		
CHIFFRE	C	R	I	N	I	E	R	E	I		
TOILE	T	O	I	L	E	B	E	R	N	A	S
MAGASIN	M	G	Ô	R	G	A	L	E			
TRANSPORT	M	U	E	R	A	D	E	E			
POÈLE	P	O	E	L	E	T	E	A	N	È	
ÉTENDU	D	E	P	Û	I	S	A	N	T	E	
CONJECTURE	E	R	G	R	O	T	A	O			
UNION	U	N	I	U	N	I	R	U	R		
OR	E	U	S	N	A	V	R	E			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabba

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouidby  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriem Bahane  
Khadja Halafi  
Marlama Parki  
ElBardoussi Elmaridi

**Rédaction**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarakil

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Ladyoune)  
Abdelali Khalfad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Cheouib Salhoum  
Khaliq Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberationlibe.ma  
Youssef El Gado

**Moussa El Youssefoui**  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mousab  
Rkia Ait Dahman  
Silvian Zaher  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>e</sup> Étage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

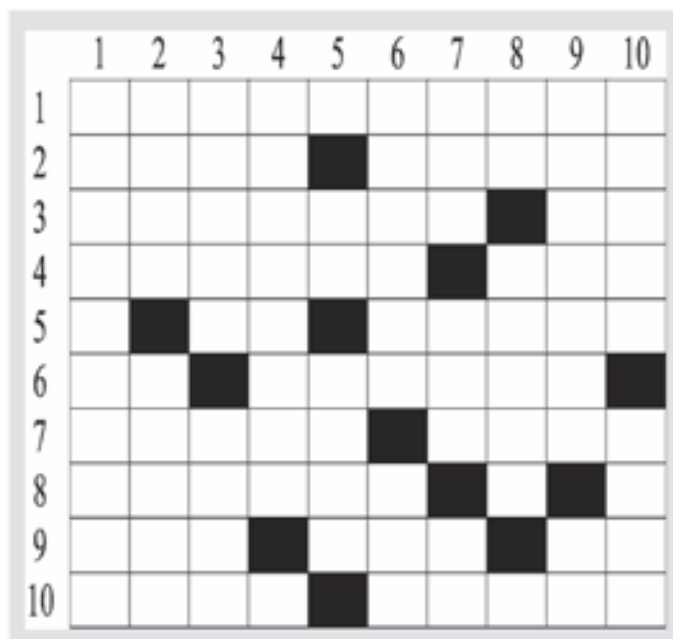
**Libération Maroc**

**المغرب ojb MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Anars  
 2- A du passif - Outil de mort  
 3- Eau d'Afrique - Approuvée  
 4- Peseur de cœurs - Cardinal  
 5- Amour palmé - Titane  
 6- Affaiblirait  
 7- Poisson - Aller sans but  
 8- Dieu du vent  
 9- Arrivées en maternité  
 10- Fort en fils - Fin de forme

## VERTICALEMENT

- 1- Vieux cependant  
 2- Effussier - Interjection - Forme d'aoûr  
 3- Buines au Liban  
 4- Iridium - Néant - Naris  
 5- Paignée - Grivois  
 6- Difficulté - Voyelles - Unité de temps  
 7- Tas, dans un sens - Limogent  
 8- Adverbe - Avant l'argent  
 9- Touche - Pays de Zénon  
 10- Personnel - Elle fait deux syllabes d'une seule

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	7	4			3			
9		5				7		8
8					6		9	
	8				4	3		9
1		2	3		5	6		4
5		3	6					2
	1		9					6
3		9				2		7
			5			9	8	

## Moyen

				5	2			6
	3	6	7					4
			6	8		1	2	
	5					4		
		8		4		6		
		4						8
	2	5		9	7			
	6				4	2	1	
	9	2	6					

## Difficile

3	1		6			2	4	
			7				5	
8			4				7	
		1						7
		8	5		6	4		
2						3		
	7			5				6
	8				2			
	9	6			1		3	2

## Expert

6	3		9		8			
	9				2			
4		8		6				
		9			5		1	
	7						6	
	8		3				9	
				7		8		4
				2				7
				5		9		2

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
 la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	1	6	3	4	5	9	7	2
4	2	5	1	9	7	8	3	6
3	9	7	2	6	8	1	4	5
1	6	3	8	5	9	4	2	7
5	7	8	6	2	4	3	1	9
2	4	9	7	1	3	5	6	8
6	8	4	5	7	1	2	9	3
9	5	2	4	3	6	7	8	1
7	3	1	9	8	2	6	5	4

## Moyen

9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	6	7	5	1	3	2	8	9
5	2	1	9	6	8	7	4	3
2	3	9	6	7	4	1	5	8
6	1	5	8	3	2	9	7	4
8	7	4	1	9	5	6	3	2
3	9	2	4	5	6	8	1	7
1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	5	8	3	2	1	4	9	6

## Difficile

2	3	8	5	6	7	9	1	4
1	6	7	4	9	2	8	5	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7
5	7	6	8	1	3	4	9	2
3	8	2	9	5	4	7	6	1
4	1	9	7	2	6	5	3	8
6	9	4	3	8	1	2	7	5
7	5	1	2	4	9	3	8	6
8	2	3	6	7	5	1	4	9

## Expert

6	4	5	7	3	8	9	2	1
2	8	7	9	1	6	5	4	3
3	1	9	4	2	5	7	6	8
9	6	8	3	5	2	4	1	7
4	7	3	1	6	9	2	8	5
5	2	1	8	4	7	3	9	6
1	5	2	6	9	3	8	7	4
8	9	4	5	7	1	6	3	2
7	3	6	2	8	4	1	5	9

# Economie

## Bourse de Casablanca

### Le Masi augmente de 3,15% en septembre

Le MASI, indice phare de la Bourse de Casablanca, a achevé le mois de septembre sur un gain de 3,15% à 14.372,84 points (pts), profitant de la bonne tenue de plusieurs secteurs, dont les services de transport et l'immobilier.

Au terme des 19 séances de ce mois, le MASI.20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, s'est bonifié de 2,81% à 1.162,09 pts et le MASI.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, a pris 1,72% à 1.030,3 pts.

Le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a progressé de 5,78% à 1.359,72 pts, rapporte la MAP.

Cette tendance haussière trouve son origine principalement dans les secteurs "Services de transport" et "Participation et promotion immobilières" qui se sont distingués ce mois avec des gains respectifs de 23,24% et 22,07%, devançant le secteur "Sociétés de portefeuilles - Holdings" (+16,16%).

En revanche, les indices "Loisirs & Hôtels" (-6,47%), "Matériels, logiciels et services informatiques" (-2,96%) et "Mines" (-2,63%) ont été les lanternes rouges sectorielles.

S'agissant des échanges, ils ont dépassé 5,5 milliards de dirhams (MMDH), dont plus de 4,9 MMDH réalisés sur le marché central "Actions". Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif du mois avec une part de 13,04% des échanges, devant Addoha (10,68%) et Aliances (8,31%).

La capitalisation boursière a, quant à elle, avoisiné 742 MMDH.

Aux valeurs individuelles, Zeldidja (+39,64% à 147,95 DH), Rebab Company (+39,45% à 104,45 DH), Jet Contractors (+28,95% à 980 DH), Addoha (+26,61% à 39,25 DH) et Sodep-Marsa Maroc (+23,24% à 472 DH) ont réalisé les meilleures performances.

Contre-tendance, les plus fortes baisses ont été accusées par Maroc Leasing (-11,9% à 370 DH), Ib Maroc.com (-9,54% à 38,5 DH), Cartier Saada (-8,73% à 37 DH), AFMA (-8,66% à 1.160 DH) et BCP (-8,46% à 287,9 DH).

## Industries manufacturières

### Légère hausse des prix à la production à fin août

L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» poursuit sa tendance haussière à fin août 2024 pour le deuxième mois consécutif.

Les données publiées récemment par le Haut-commissariat au plan (HCP), organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc révèlent, en effet, qu'il a enregistré une hausse de 0,3% au cours du mois d'août 2024 par rapport au mois de juillet 2024.

Il est important de noter que l'évolution de l'indice des prix au huitième mois de l'année intervient après une série de hausses observées au cours des mois de mars (0,3%), avril (0,1%), mai (0,1%) et juillet (0,2%). Une série qui sera interrompue en juin dernier (-0,2%).

Dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois d'août 2024, l'institution publique attribue la dernière hausse à l'augmentation des prix de 0,7% des «Industries alimentaires», de 1,4% de l'«Industrie d'habillement», de 0,6% de la «Métallurgie» et de 0,1% de l'«Industrie du cuir et de la chaussure».

Selon la même source, cette évolution résulte également de la baisse des prix de 0,1% observée dans l'«Industrie du textile».

A titre de comparaison, la hausse de l'indice des prix enregistrée en juillet dernier résultait de la hausse des prix de 0,5% des «Industries alimentaires», de 0,9% de la «Métallurgie», de 0,8% de l'«Industrie du textile», de 0,3% de l'«Industrie d'habillement» et de 0,1% de la «Fabrication d'équipements électriques».

Dans sa précédente note d'information relative à cette période, le Haut-commissariat avait également expliqué cette variation par la baisse des prix de 0,4% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques».

Rappelons également que la baisse observée au cours du mois de juin avait été attribuée au recul des prix de 0,3% des «Industries alimentaires», de 0,1% de la «Fabrication de produits métalliques» et de la «Fabrication d'équipements électriques». Le HCP l'avait en outre expliqué par la hausse des prix de 0,4% de la «Métallurgie», de 0,2% de l'«Industrie d'habillement» et de 0,1% de la «Fabrication de produits informa-



tiques, électroniques et optiques».

A titre de rappel, la première hausse de cet indice remontant au mois de mars résultait de la hausse des prix des «Industries alimentaires» (0,7%), de l'«Industrie automobile» (0,6%), de la «Fabrication de boissons» (2,0%), de la «Fabrication d'équipements électriques» (0,4%) et de l'«Industrie chimique» (0,1%) ainsi que de la baisse des prix de la «Métallurgie» (1,4%), de la «Fabrication de produits métalliques» (0,4%) et de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» (0,5%).

Quant à la première baisse de l'année, constatée en janvier, le HCP l'avait expliquée par le recul des prix de l'«Industrie chimique» (6,8%), de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en

plastique» (1,3%) et de l'«Industrie d'habillement» (0,3%), ainsi que par la hausse des prix de la «Métallurgie» et de la «Fabrication de produits à base de tabac» (1,3%), de la «Fabrication de produits métalliques» (0,3%), du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,8%) et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» et de la «Fabrication des machines et équipements» (0,1%).

Dans sa récente note, l'institution indique par ailleurs que les indices des prix à la production des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois d'août 2024.

Alain Bouithy

## Secteur non financier : La croissance du crédit bancaire s'accélère à 3,1% en août

La croissance du crédit bancaire au secteur non financier (SNF) s'est accélérée de 2,8% à 3,1% en août dernier, ressort-il du récent bulletin de statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète l'accélération de la croissance des prêts alloués aux sociétés non financières privées de 1,8% à 2,9%, précise la Banque centrale, notant que les prêts aux ménages ont vu leur rythme passer de 1% à 0,8% et les concours aux sociétés non financières publiques de 12,2% à 9,1%, rapporte la MAP.

Par objet économique, l'évolution en glissement annuel du concours bancaire au secteur non financier recouvre une accélération de la croissance des facilités de trésorerie à 3,9% et des prêts à l'équipement à 6% et une quasi-stagnation de la progression des crédits immobiliers et des prêts à la consommation respectivement à 1,6% et 0,8%.

Les créances en souffrance (CES) se sont accrues de 3,4% et leur ratio au crédit s'est situé à 8,8%.

# Fondation Phosboucraa : Une année 2023 forte en soutien à l'entrepreneuriat innovant

La Fondation Phosboucraa a intensifié, en 2023, ses efforts pour encourager l'entrepreneuriat innovant, particulièrement chez les jeunes et les femmes, afin de générer un impact positif et durable sur l'économie locale.

"La Fondation a opté pour une démarche continue qui lui permet d'activer les leviers propices au développement d'un entrepreneuriat innovant et durable pour le Sahara marocain. Cette démarche s'est ainsi opérée en quatre temps : sensibiliser, préparer, innover et développer l'expertise", révèle le rapport annuel 2023 de la Fondation Phosboucraa.

En premier lieu, et afin de sensibiliser le grand public, la Fondation a lancé "TOMOÛH", une série audiovisuelle en dialecte hassani diffusée sur les réseaux sociaux, rappelle la même source, notant que ce rendez-vous audiovisuel inédit permet de promouvoir l'entrepreneuriat innovant auprès d'un large public.

En parallèle, rapporte la MAP, la Fondation a renforcé des programmes spécifiques destinés à préparer les futurs entrepreneurs à leurs activités, notamment les jeunes et les femmes : le Women Entrepreneurship, visant une meilleure intégration socio-économique des femmes, le programme d'été et de compétences innovantes dédiés aux jeunes, permettant d'acquérir non seulement des expertises, mais aussi une culture de l'entrepreneuriat.

Elle a aussi poursuivi sa démarche de soutien aux start-up, en continuant à suivre et accompagner les jeunes entrepreneurs dans leur phase de croissance.

Par ailleurs, la Fondation Phosboucraa a mis l'accent, en 2023, sur l'innovation à travers un volet consacré à l'entrepreneuriat digital et vert. Ainsi, elle a initié des projets tels que le programme "InFarmer", lancé en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), qui



forme les jeunes à l'agriculture digitale et intègre des technologies de pointe dans l'agriculture africaine, créant ainsi de nouvelles opportunités économiques.

Des formations techniques et métiers ont également permis d'assurer le développement des expertises nécessaires à l'entrepreneuriat. En 2023, elles ont concerné notamment des gestionnaires de restauration collective, des techniciens du textile, des animateurs sportifs et socio-culturels, etc. Ces formations ont bénéficié à une centaine de structures, renforçant ainsi la résilience économique régionale.

L'année écoulée a permis aussi à la Fondation Phosboucraa de réaffirmer

son engagement pour une éducation d'excellence. Le programme de parrainage des lycées à Laâyoune a soutenu plus d'une centaine d'élèves.

Des initiatives comme le programme d'accompagnement à l'enseignement supérieur ont facilité l'accès des étudiants aux concours et à l'orientation, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives académiques et professionnelles.

La promotion de la licence en soins infirmiers a contribué à la professionnalisation du personnel de santé dans le Sahara marocain. La participation active de la Fondation à la Semaine de la science a permis de stimuler la curiosité intellectuelle des jeunes et d'encourager l'innovation.

Selon le rapport, l'année 2023 a aussi donné l'occasion à la Fondation Phosboucraa de poursuivre ses efforts en faveur de la recherche appliquée pour une agriculture durable dans le Sahara marocain.

En partenariat avec l'UM6P et son Institut africain de recherche en agriculture durable (ASARI), la Fondation a soutenu des recherches sur l'agriculture biosaline, les plantes endémiques, les cultures fourragères et l'exploitation des algues, offrant ainsi de nouvelles sources de revenus aux communautés locales et contribuant à la résilience climatique.

En outre, la Fondation a mis en place des formations certifiantes pour vulgariser les résultats de ses recherches et doter l'écosystème local des compétences nécessaires à une agriculture innovante et pérenne, assurant un impact positif durable sur la région.

Depuis sa création en mai 2014, la Fondation Phosboucraa a pour vocation de contribuer au développement socio-économique durable des trois régions du Sud du Maroc.

A travers quatre axes d'intervention principaux, l'entrepreneuriat innovant, l'éducation d'excellence, la recherche appliquée et l'appui aux institutionnels, la Fondation œuvre pour créer un impact positif et durable auprès des communautés locales.

Elle agit en réponse aux besoins spécifiques des populations locales, en mettant en œuvre des projets adaptés à leur réalité et à leur contexte régional.

A ce jour, les programmes de la Fondation ont profité à plus de 200.000 bénéficiaires dans le Sahara marocain. En collaboration avec les acteurs locaux, la Fondation travaille à renforcer les capacités et à développer les compétences des individus, contribuant ainsi à bâtir un avenir meilleur pour les communautés du Sahara marocain.

## L'ANP améliore son résultat net de 58,1% à fin juin

Le résultat net de l'Agence nationale des ports (ANP) s'est établi à 184,6 millions de dirhams (MDH) à fin juin 2024, en amélioration de 58,1% par rapport à la même période un an auparavant.

"Les réalisations financières de l'ANP au titre du 1er semestre de l'année 2024, se sont inscrites dans la continuité en enregistrant des niveaux satisfaisants des indicateurs financiers", indique l'Agence dans un com-

munié publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Selon la même source, le trafic des ports gérés par l'ANP a affiché une hausse de 17,3% comparativement à fin juin 2023, l'équivalent de 7,1 millions de tonnes (MT), soit un niveau d'activité de 48 MT au S1-2024, rapporte la MAP.

Cette évolution est expliquée principalement par l'augmentation des

trafics vrac solides (+14,7% à 29 MT), des trafics vrac liquides (+28,4% à 9,8 MT), du trafic des conteneurs (+13% à 7,2 MT) et du trafic des divers conventionnel (+35,6% à 1,7 MT), fait savoir l'Agence.

En revanche, le trafic du roulier a connu une légère baisse de 0,05 MT (-10,8%) pour s'établir à 0,4 MT à fin juin 2024.

Concernant le chiffre d'affaires (CA) réalisé par l'Agence, il a atteint

plus de 1,37 milliard de dirhams (MMDH), en croissance de 12,1% par rapport au premier semestre 2023.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, reculé de 4,3% à 1,06 MMDH, en particulier suite à la baisse des dotations d'exploitation aux amortissements et aux provisions.

Sans les dotations d'exploitation aux amortissements et aux provisions, les charges d'exploitation afficheront une hausse de 2,5%.

## "L'invisible dévoilé", une exposition captivante de Lalla Essaydi invitante à interroger les thèmes du genre et de l'identité

L'artiste plasticienne et photographe, Lalla Essaydi signe son grand retour à Marrakech, sa ville natale, avec l'exposition captivante "L'invisible dévoilé" au musée des Confluences "Dar El Bacha", qui se veut une invitation à interroger les thèmes du genre, de l'identité et de l'histoire culturelle.

Organisée par la Fondation nationale des musées, cette exposition, dont le vernissage s'est déroulé, lundi, en présence notamment du wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Farid Chourak, du président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi, et d'un parterre d'artistes et d'acteurs du monde de l'art et de la culture, met en lumière la célèbre série "Harem" de cet artiste de renom, qui explore les constructions sociales et historiques complexes entourant le concept du harem, un espace privé traditionnellement réservé aux femmes dans le monde musulman.

Cette fascinante collection produite en 2009 au Palais Dar El Bacha invite ainsi à la découverte d'une panoplie de portraits saisissants de femmes parées de caftans aux motifs élaborés et recouvertes de calligraphie arabe tracée au henné.

Dans ses photographies, Lalla Essaydi présente des femmes parées de caftans aux motifs élaborés qui s'imbriquent dans les carreaux de zellige et les boiseries sculptées environnantes, devenant ainsi un autre élément décoratif du palais. A travers son regard artistique, elle remet en question et réinterprète ces constructions sociales pour offrir une perspective intime sur la vie et le rôle des femmes dans ces environnements clos.

L'artiste recourt aussi à la calli-



graphie arabe, une pratique dominée par les hommes, pour écrire sur le visage, les mains, et les pieds des femmes, en utilisant le henné qui représente une tradition féminine, afin de transcender les codes sociaux. Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, M. Qotbi s'est réjoui d'accueillir cette grande artiste et photographe de renom dans ce lieu emblématique de Dar El Bacha où elle a imaginé et réalisé ces oeuvres il y a une quinzaine d'années, soulignant que cette collection "remonte le cours de l'histoire et surtout remet, à la fois en scène les photos mais aussi le lieu en tant qu'espace chargé d'histoire".

"Un lieu où on met aussi en image la culture artisanale que le Maroc possède depuis des siècles", surtout que Lalla Essaydi a cette

chance de figurer dans les grands musées du monde, a expliqué M. Qotbi.

Pour sa part, Mme Essaydi a dit toute sa joie de marquer son retour à Marrakech, et au musée des Confluences en particulier, où elle a réalisé toutes ces oeuvres, expliquant que son travail est hanté par l'espace, à la fois réel et métaphorique, mémorisé et construit.

Et d'ajouter que ses photographies sont nées d'un besoin de retrouver son identité et d'immortaliser des espaces réels, en particulier ceux de son enfance.

"Mon travail témoigne de mon expérience de femme ayant grandi dans la culture marocaine et musulmane", a-t-elle dit, relevant que "c'est l'histoire de ma quête d'une voix, la voix unique d'une artiste".

Lalla Essaydi, qui vit actuellement entre le Maroc et les Etats-Unis, est titulaire d'une maîtrise en beaux-arts de l'Ecole du Musée des Beaux-Arts/TUFTS University à Boston, où elle a commencé à expérimenter la photographie, son médium de choix actuel.

Ses œuvres photographiques ont été exposées dans les grandes villes américaines telles que Chicago, New York, Boston, mais aussi dans de nombreux pays comme l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, les Emirats arabes unis, le Japon, l'Azerbaïdjan, Singapour et autres. Elles font partie des collections nationales du Maroc, du Williams College Museum of Art, du Art Institute of Chicago, du San Diego Museum of Art, du National Museum of Women in the Arts, du Harvard Art Museum, du Musée du Louvre, du British Museum, du Arab Museum of Modern Art au Qatar, du Bahrain National Museum, entre autres.

L'art d'Essaydi fusionne souvent la calligraphie arabe avec des représentations de la forme féminine, explorant la réalité complexe de l'identité de la femme arabe à travers ses expériences personnelles.

Une grande partie de son expérience artistique reflète ses souvenirs d'enfance au Maroc, perçus sous le prisme d'une femme adulte qui navigue à la croisée du passé et du présent. Son travail puise fréquemment dans l'imagerie orientaliste telle qu'elle est dépeinte dans la pratique artistique occidentale, incitant ainsi l'œil du spectateur à reconsidérer les récits orientalistes.

## Participation marocaine à la première édition du Festival du film arabe à Lisbonne

La capitale portugaise Lisbonne accueillera, du 1er au 5 octobre, la première édition du Festival du film arabe avec la participation du Maroc

Le Maroc sera représenté par "Everybody Loves Touda" du réalisateur Nabil Ayouch et "Les Meutes" réalisé par Kamal Lazraq, lors de cet événement dédié à la célébration du cinéma arabe contemporain. Le festival vise à promouvoir le dialogue et une meilleure compréhension entre les différentes cultures, à travers une variété de films qui

reflètent la richesse culturelle, sociale et politique du monde arabe, selon un communiqué des organisateurs.

Cette édition propose un programme riche avec une sélection de films représentant les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le public aura ainsi l'occasion de visionner des films primés et de participer à des discussions avec des cinéastes et des experts de l'industrie. La cérémonie d'ouverture sera marquée par la projection du film marocain "Everybody Loves Touda", qui a été sélectionné pour

représenter le Maroc aux Academy Awards de 2025 dans la catégorie du meilleur film en langue étrangère.

Le film raconte l'histoire de Touda, une jeune femme qui aspire à devenir cheikha et qui chante sans vergogne des chansons de résistance, d'amour et de libération. Le film emmène les spectateurs dans un voyage émotionnel qui met en lumière l'histoire captivante d'une jeune femme dont le destin est bouleversé par une série d'événements inattendus. Le festival consacre également un espace au cinéma palestinien,

avec le documentaire "Bye Bye Tiberias" de Lina Soualem et "Wajib" d'Annemarie Jacir.

Outre le film marocain "Les Meutes", la liste des films participants comprend "Six pieds sur Terre" du réalisateur Karim Bensalah", "Abou Leila" du réalisateur Amin Sidi-Boumediène (Algérie), "Mandoob" du réalisateur Ali Kalthami (Arabie Saoudite), "À peine j'ouvre les yeux" de la réalisatrice Leila Bouzid (Tunisie), "Costa Brava" réalisé par Monia Akl (Liban), et "Inshallah Walad" réalisé par Amjad Al-Rashid (Jordanie).

# Deux Marocaines en lice pour le titre de lecteur du monde arabe

Deux Marocaines participeront à la cérémonie de clôture de la 9<sup>ème</sup> édition du concours "iRead", organisé par le Centre du Roi Abdoulaziz pour la culture mondiale (Ithra), un événement qui aspire à promouvoir la culture de la lecture et à valoriser le savoir dans la société.

Il s'agit de Mariam Ahmed Bououd et de Fatima Ammar Kettani qui prendront part à ce programme, initié par "Saudi Aramco", aux côtés de huit lecteurs provenant de sept pays arabes dans la catégorie des "essais" et de huit lecteurs dans la catégorie des "débat", en vue de remporter le prix "Lecteur du monde arabe" lors d'une cérémonie qui aura lieu les 11 et 12 octobre à Dhahran. Deux lauréats du prix Nobel de littérature, Olga Tokarczuk (2018) et Abdulrazak Gurnah (2021), participeront à la cérémonie ainsi qu'un large éventail de lecteurs et d'écrivains du monde arabe, dans le cadre d'un programme culturel comprenant une rencontre avec le critique saoudien Abdallah Al Ghathami, une lecture de poèmes par Mohamed Abdelbari, une exposition d'échange de livres et des séances de dédicaces.

Un total de 106 mille personnes de l'ensemble des pays arabes ont participé à cet événement, dont dix se sont qualifiés pour la finale, représentant sept pays, à savoir l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte et l'Irak. Le public pourra



voter le gagnant du prix du public du "lecteur du monde arabe".

A cette occasion, Tariq Alkhawaji, conseiller culturel d'Ithra, a indiqué que le concours "iRead" se veut un "brillant exemple" du rôle pionnier d'Ithra dans la promotion de la lecture comme l'un des moyens les plus importants de l'enrichissement cognitif pour les générations futures.

Il s'agit d'une expérience formatrice qui vise à développer les compétences des participants en matière de recherche, de lecture, d'écriture, d'édition, de publication et de prise de parole en public, a-t-il souligné.

Cette participation, a ajouté M. Al-

khawaji, reflète le succès de ce concours dans le développement et l'autonomisation des talents locaux et arabes dans les domaines de la lecture critique et de l'écriture créative, comme elle renforce le rôle d'Ithra en tant que plateforme de création de contenu cherchant à atteindre l'objectif d'inspirer 100.000 jeunes hommes et femmes à l'horizon 2030.

Au cours des neuf dernières éditions, plus de 225.000 candidats, hommes et femmes, ont participé au concours, qui a donné lieu à 48.000 heures de formation, avec la participation de plus de 600 intervenants venus de 30 pays.

# L'armurière de "Rust" se voit refuser un nouveau procès, après l'annulation de celui d'Alec Baldwin

L'armurière de "Rust", le western d'Alec Baldwin dont le tournage avait été entaché par la mort d'un membre de l'équipe, n'a pas le droit à un nouveau procès, selon une décision rendue lundi par un tribunal américain.

Sur le tournage du film, en octobre 2021 au Nouveau-Mexique, l'acteur avait brandi une arme censée ne contenir que des balles à blanc mais qui avait tiré un projectile bien réel. Le tir avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins et blessé le réalisateur Joel Souza.

Hannah Gutierrez-Reed était responsable des armes et munitions sur le plateau. En avril, elle a écopé de 18 mois de prison ferme, pour avoir accidentellement chargé le pistolet de l'acteur avec une vraie balle.

Mais sa défense réclamait un nouveau procès, en arguant que le parquet ne lui avait pas transmis certaines pièces, notamment un lot de balles controversé. Une requête rejetée par une juge du Nouveau-Mexique.

L'inclusion de ces pièces n'aurait pas "donné lieu à un verdict différent" pour l'armurière, a-t-elle estimé dans sa décision.

Avec cette requête, la défense de Mme Gutierrez-Reed espérait reproduire la stratégie des avocats d'Alec Baldwin. Ceux-ci ont obtenu l'annulation spectaculaire du procès de la star en juillet, car le parquet ne leur avait pas transmis ce lot de balles en lien avec l'affaire.

Ces munitions étaient censées correspondre à la balle ayant tué Mme Hutchins. De quoi potentiellement expliquer comment des balles réelles, absolument interdites sur les tournages, se sont retrouvées sur le plateau de "Rust".

Dans le cas de l'acteur, la juge a estimé que le parquet s'était rendu coupable de rétention de preuve, et avait fustigé un comportement "proche de la mauvaise foi", qui violait les droits de la défense.

Mais ce raisonnement ne s'applique pas à l'armurière, selon le tri-

bunal. Car les balles en question ont été remises aux autorités par un policier, qui est un ami du père de Mme Gutierrez-Reed, et avait informé son avocat de leur existence.

Ces munitions "étaient à la disposition" de la défense de Mme Gutierrez-Reed "avant et pendant le procès", a rappelé la juge.

Les avocats de l'armurière arguaient également que le parquet avait retenu d'autres éléments importants : un entretien avec le fournisseur d'armes de "Rust" et un rapport d'expert supplémentaire sur le pistolet au cœur de la tragédie.

Mais la juge a également estimé que cela n'aurait pas changé le verdict pour Mme Gutierrez-Reed.

L'armurière continue de faire appel de sa condamnation, en invoquant d'autres motifs dans une procédure séparée.

De son côté, le parquet a lui fait appel de l'annulation du procès d'Alec Baldwin.

## Bouillon de culture

### «IncontriFès»

Du 19 au 21 octobre se tiendra la treizième édition des «IncontriFès», un événement culturel de grande envergure organisé par la «Fondation Francesco Paolo et Annamaria Ducci» dans la ville de Fès. Conçu autour des principaux thèmes d'intérêt de la Fondation, cet événement, à travers une programmation intense, vise à promouvoir le dialogue interculturel entre intellectuels et artistes de la Méditerranée et à favoriser une compréhension et une connaissance mutuelles entre les peuples.

La cérémonie d'ouverture qui se tiendra au Palais Pacha Tazi, siège de l'Association Fès-saïss et de la Fondation «Ésprit de Fès», verra l'intervention du sénateur Fausto Bertinotti, intitulée «Le développement du continent africain: le rôle essentiel du Maroc et de l'Union européenne». La journée se poursuivra avec la prestation du duo musical contemporain «Barros-Bessone Munzi», un duo de musiciens italiens émergents ayant participé à de nombreux festivals en Italie et en Europe.

Le dimanche 20 octobre, dans l'après-midi, aura lieu un défilé de mode intitulé «Le Caftan marocain», conçu par Aziza Belkhatat. La soirée sera marquée par le vernissage de l'exposition de l'artiste italo-marocaine Hartkri Favac à la Galerie Aquas et un spectacle de musique Gnaoua de l'ensemble «Neghmet Thal», dirigé par Salah Din Mimi Lahleu et un dîner offert par l'Association Fès-Saïss dans sa résidence. Le lundi 21 octobre, la clôture de l'événement verra la programmation d'un concert du violoniste, Ivos Margoni, avec un répertoire intitulé: «Harmonies voluptueuses d'un violon: Paganini and others».

L'événement «IncontriFès» accueillera des personnalités éminentes du panorama européen et méditerranéen.

## Culture amazighe

Le patrimoine culturel amazigh a été à l'honneur ce week-end à Montréal, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival international des Amazighs du Maroc au Canada.

Cette rencontre de deux jours, initiée par l'Association Anir des Amazighs marocains du Canada en partenariat avec le Centre culturel marocain Dar Al-Maghrib, a mis en avant la richesse de la culture amazighe en tant que composante essentielle de l'identité plurielle du Royaume.

Organisé dans le cadre des "Journées de la culture de Montréal", cet événement a été marqué par une programmation variée avec la participation de plusieurs artistes amazighs.

Au programme du festival figuraient des expositions de bijoux traditionnels et de produits d'artisanat amazigh, la projection de films, des ateliers ainsi que des spectacles musicaux.

L'artiste amazigh Abdallah Cheraa, qui a donné un spectacle dans une salle archi-comble de la métropole canadienne, a exprimé sa joie de prendre part à ce festival, se félicitant de l'interaction positive de la communauté marocaine au Canada avec les activités organisées dans le cadre de cette rencontre.

Cette interaction positive se veut l'expression de la fierté des Marocains de la richesse de leur patrimoine culturel, a-t-il souligné dans une déclaration à la MAP.

Célébrant la diversité et la richesse culturelle du Royaume, cette rencontre a permis de rassembler un large public parmi la communauté marocaine au Canada autour de la culture amazighe et ses nombreuses expressions artistiques.

Le dernier été, pendant lequel Nana traîna chez ses parents les restes de ses nuits, fut surtout mauvais pour Coupeau. Sa voix changea complètement, comme si le fil-en-quatre avait mis une musique nouvelle dans sa gorge. Il devint sourd d'une oreille. Puis, en quelques jours, sa vue baissa; il lui fallait tenir la rampe de l'escalier, s'il ne voulait pas dégringoler. Quant à sa santé, elle se reposait, comme on dit. Il avait des maux de tête abominables, des étourdissements qui lui faisaient voir trente-six chandelles.

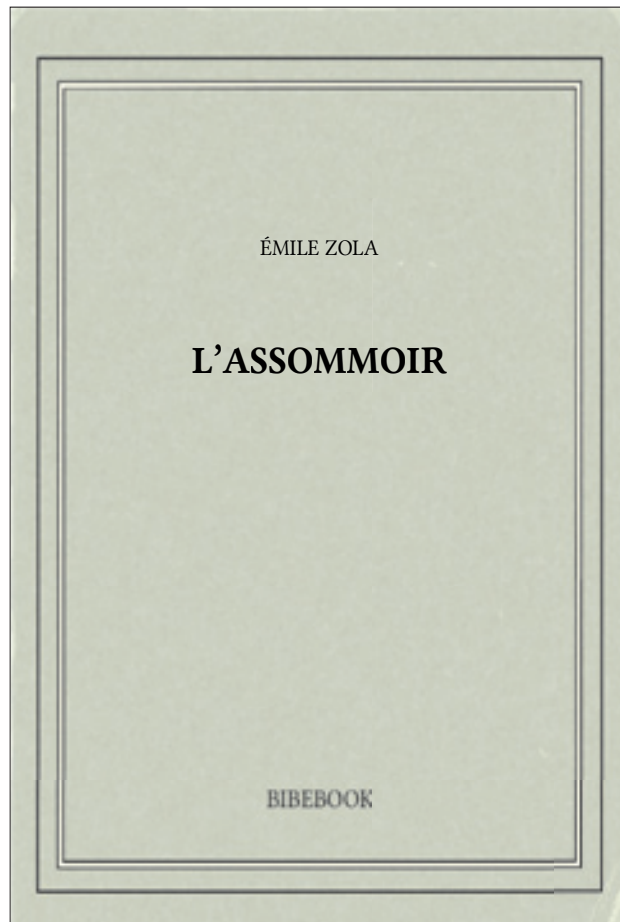
Tout d'un coup, des douleurs aiguës le prenaient dans les bras et dans les jambes; il pâlisait, il était obligé de s'asseoir, et restait sur une chaise hébété pendant des heures; même, après une de ces crises, il avait gardé son bras paralysé tout un jour. Plusieurs fois, il s'âlita; il se pelotonnait, se cachait sous le drap, avec le souffle fort et continu d'un animal qui souffre. Alors, les extravagances de Sainte-Anne recommençaient.

Méfiant, inquiet, tourmenté d'une fièvre ardente, il se roulait dans des rages folles, déchirait ses blouses, mordait les meubles de sa mâchoire convulsée; ou bien il tombait à un grand attendrissement, lâchant des plaintes de fille, sanglotant et se lamentant de n'être aimé par personne. Un soir, Gervaise et Nana, qui rentraient ensemble, ne le trouvèrent plus dans son lit. A sa place, il avait couché le traversin. Et, quand elles le découvrirent, caché entre le lit et le mur, il claquait des dents, il racontait que des hommes allaient venir l'assassiner. Les deux femmes durent le recoucher et le rassurer comme un enfant.

Coupeau ne connaissait qu'un remède, se coller sa chopine de cric, un coup de bâton dans l'estomac, qui le mettait debout. Tous les matins, il guérissait ainsi sa pituite. La mémoire avait filé depuis longtemps, son crâne était vide; et il ne se trouvait pas plus tôt sur les pieds, qu'il blaguait la maladie. Il n'avait jamais été malade. Oui, il en était à ce point où l'on crève en disant qu'on se porte bien. D'ailleurs, il déménageait aussi pour le reste. Quand Nana rentrait, après des six semaines de promenade, il semblait croire qu'elle revenait d'une commission dans le quartier. Souvent, accrochée au bras d'un monsieur, elle le rencontrait et rigolait, sans qu'il la reconnût. Enfin, il ne comptait plus, elle se serait assise sur lui, si elle n'avait pas trouvé de chaise.

Ce fut aux premières gelées que Nana s'esbigna une fois encore, sous le prétexte d'aller voir chez la fruitière s'il y avait des poires cuites. Elle sentait l'hiver, elle ne voulait pas claquer des dents devant le poêle éteint. Les Coupeau la traîtaient simplement de rosse, parce qu'ils attendaient les poires. Sans doute elle rentrerait; l'autre hiver, elle était bien restée trois semaines pour descendre chercher deux sous de tabac. Mais les mois s'écoulèrent, la petite ne réparait plus. Cette fois, elle avait dû prendre un fameux galop. Lorsque juin arriva, elle ne revint pas davantage avec le soleil. Décidément, c'était fini, elle avait trouvé du pain blanc quelque part. Les Coupeau, un jour de dèche, vendirent le lit de fer de l'enfant, six francs tout ronds qu'ils burent à Saint-Ouen. Ça les encombra, ce lit.

En juillet, un matin, Virginie appela Gervaise qui passait, et la pria de donner un coup de main pour la vaisselle, parce que la veille Lantier avait amené deux amis à réga-



ler. Et, comme Gervaise lavait la vaisselle, une vaisselle joliment grasse du gueuleton du chapelier, celui-ci, en train de digérer encore dans la boutique, cria tout d'un coup :

- Vous ne savez pas, la mère ! j'ai vu Nana, l'autre jour.

Virginie, assise au comptoir, l'air soucieux en face des bœux et des tiroirs qui se vidaient, hocha furieusement la tête. Elle se retenait, pour ne pas en lâcher trop long; car ça finissait par sentir mauvais. Lantier voyait Nana bien souvent. Oh ! elle n'en aurait pas mis la main au feu, il était homme à faire pire, quand une jupe lui trottait dans la tête. Madame Lerat, qui venait d'entrer, très léve en ce moment avec Virginie dont elle recevait les confidences, fit sa moue pleine de gaillardise, en demandant :

- Dans quel sens l'avez-vous vue ?

- Oh ! dans le bon sens, répondit le chapelier, très flatté, riant et frisant ses moustaches. Elle était en voiture; moi, je pataugeais sur le pavé... Vrai, je vous, le jure ! Il n'y aurait pas à se défendre, car les fils de famille qui la tutoient de près sont bigrement heureux !

Son regard s'était allumé, il se tourna vers Gervaise, debout au fond de la boutique, en train d'essuyer un plat.

- Oui, elle était en voiture, et une toilette d'un chic !... Je ne la reconnais pas, tant elle ressemblait à une dame de la haute, les quenottes blanches dans sa frimousse fraîche comme une fleur. C'est elle qui m'a envoyé une risette avec son gant... Elle a fait un vicomte, je crois. Oh ! très lancée ! Elle peut se fier de nous tous, elle a du bonheur par-dessus la tête, cette gueuse !...

L'amour de petit chat ! non, vous n'avez pas idée d'un petit chat pareil !

Gervaise essuyait toujours son plat, bien qu'il fût net et luisant depuis longtemps. Virginie réfléchissait, inquiète de deux billets qu'elle ne savait pas comment payer, le lendemain; tandis que Lantier, gros et gras, suant le sucre dont il se nourrissait, emplissait de son enthousiasme pour les petits trognons bien mis la boutique d'épicerie fine, mangée déjà aux trois quarts, et où soufflait une odeur de ruine. Oui, il n'avait plus que quelques pralines à croquer, quelques sucres d'orge à sucer, pour nettoyer le commerce des Poisson. Tout d'un coup, il aperçut, sur le trottoir d'en face, le sergent de ville qui était de service et qui passait bottonné, l'épée battant la cuisse. Et ça l'égayait davantage. Il força Virginie à regarder son mari.

- Ah bien ! murmura-t-il, il a une bonne tête ce matin. Badingue !... Attention ! il serre trop les fesses, il a dû se faire coller un œil de verre quelque part, pour surprendre son monde.

Quand Gervaise remonta chez elle, elle trouva Coupeau assis au bord du lit, dans l'hébètement d'une de ses crises. Il regardait le carreau de ses yeux morts. Alors, elle s'assit elle-même sur une chaise, les membres casés, les mains tombées le long de sa jupe sale. Et, pendant un quart d'heure, elle resta en face de lui, sans rien dire.

- J'ai eu des nouvelles, murmura-t-elle enfin. On a vu ta fille... Oui, ta fille est très chic et n'a plus besoin de toi. Elle est joliment heureuse, celle-là, par exemple !... Ah ! Dieu de Dieu ! je donnerais gros pour être

à sa place.

Coupeau regardait toujours le carreau. Puis, il leva sa face ravagée, il eut un rire d'idiote, en bégayant :

- Dis donc, ma biche, je ne te retiens pas... T'es pas encore trop mal, quand tu te débarbouilles. Tu sais, comme on dit, il n'y a pas si vieille marmite qui ne trouve son couvercle... Dame ! si ça devait mettre du beurre dans les épinards ! le terme, quelque chose comme le 12 ou le 13 janvier, Gervaise ne savait plus au juste. Elle perdait la boule, parce qu'il y avait des siècles qu'elle ne s'était rien mis de chaud dans le ventre. Ah ! quelle semaine infernale ! un ratissage complet, deux pains de quatre livres le mardi qui avaient duré jusqu'au jeudi, puis une croûte sèche retrouvée la veille, et pas une miette depuis trente-six heures, une vraie danse devant le buffet ! Ce qu'elle savait, par exemple, ce qu'elle sentait sur son dos, c'était le temps de chien, un froid noir, un ciel barbouillé comme le cul d'une poêle, crevant d'une neige qui s'entêtait à ne pas tomber. Quand on a l'hiver et la faim dans les tripes, on peut serrer sa ceinture, ça ne vous nourrit guère.

Peut-être, le soir, Coupeau rapporterait-il de l'argent. Il disait qu'il travaillait. Tout est possible, n'est-ce pas ? et Gervaise, attrapée pourtant bien des fois, avait fini par compter sur cet argent-là. Elle, après toutes sortes d'histoires, ne trouvait plus seulement un torchon à laver dans le quartier; même une vieille dame dont elle faisait le ménage, venait de la flanquer dehors, en l'accusant de boire ses liqueurs. On ne voulait d'elle nulle part, elle était brûlée; ce qui l'arrangeait dans le fond, car elle en était tombée à ce point d'abrutissement, où l'on préfère crever que de remuer ses dix doigts. Enfin, si Coupeau rapportait sa paie, on mangerait quelque chose de chaud. Et, en attendant, comme midi n'avait pas sonné, elle restait allongée sur la paille, parce qu'on a moins froid et moins faim, lorsqu'on est allongé.

Gervaise appelait ça la paille; mais, à la vérité, ça n'était qu'un tas de paille dans un coin. Peu à peu, le dodo avait filé chez les revendeurs du quartier. D'abord, les jours de débite, elle avait décousu les matelas, où elle prenait des poignées de laine, qu'elle sortait dans son tablier et vendait dix sous la livre, rue Belhomme. Ensuite, le matelas vidé, elle s'était fait trente sous de la toile, un matin, pour se payer du café. Les oreillers avaient suivi, puis le traversin. Restait le bois de lit, qu'elle ne pouvait mettre sous son bras, à cause des Boche, qui auraient ameuté la maison, s'ils avaient vu s'envoler la garantie du propriétaire. Et cependant, un soir, aidée de Coupeau, elle guetta les Boche en train de gueuletonner, et déménagea le lit tranquillement, morceau par morceau, les bateaux, les dossiers, le cadre de fond.

Avec les dix francs de ce lavage, ils fricotèrent trois jours. Est-ce que la paille se suffisait pas ? Même la toile était allée rejoindre celle du matelas; ils avaient ainsi achevé de manger le dodo, en se donnant une indigestion de pain, après une fringale de vingt-quatre heures. On poussait la paille d'un coup de balai, le poussier était toujours retourné, et ça n'était pas plus sale qu'autre chose.

(A suivre)

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique  
et de l'Innovation  
Université Hassan II  
de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national simplifié  
N° 271U/12C/2024  
(Séance publique)

Le 15/10/2024 à 09h:30, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offre de prix relatif à : L'acquisition de matériel informatique au profit de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design en deux lots.

- Lot 1 : achat des ordinateurs
- Lot 2 : achat des casques de Réalité Virtuelle
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Lot n°1 :  
- Estimation des coûts des fournitures : 323 940,00 Dhs TTC (Trois cent vingt-trois mille neuf cent quarante dirhams toutes taxes comprises)
- Montant du cautionnement provisoire : 4 000,00 Dhs TTC (Quatre mille dirhams)
- Lot n°2 :  
- Estimation des coûts des fournitures : 376 062,00 Dhs TTC (Trois cent soixante-seize mille soixante-deux dirhams toutes taxes comprises)
- Montant du cautionnement provisoire : 5 000,00

DHS TTC (Cinq mille dirhams)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :  
• Au bureau de service des affaires financières de la de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca (sis à 19, rue Tarik IbnouZiad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un

accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel

d'offres ;  
NB : Tout plis envoyés via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance sous forme

papier sera écarté.  
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.  
N° 6761/PA



**AVIS D APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU (MAJORATION). + SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Guellim Ouad Noun sis à : RUE 19 MAI ASSA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert concernant :

N° AD	OBJET	CAUTIONS PREVISIONNELLES EN DHS	Estimation de TTC	Qualificatif et Classification Annuelle :	DATE OUVERTURE
04/2024/INV/S	TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA SALLE COUVERTE A LA COMMUNE DE ZAG BELYANT DE LA D.F.D ASSA-ZAG - AMF CON. L'ADD AU RABAIS OU (MAJORATION)	49 000,00 + Quarante Neuf Mille Dirhams +	1 499 768,00 + Deux Millions Quatre Cent Quarante Neuf Dhs Neuf Mille Sept Cent Soixante Huit Dirhams +	Section A Qualification Annuelle 1 (22%) NC Classe Minimum 4	30/10/2024 à 10H00
04/2024/EXP/S	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS SPORTIFS BELYANT DE LA D.F.D ASSA-ZAG - AMF CON. ADD SIMPLIFIE NATIONAL A MAJORATION	410 000,00 + Dix Mille et 00/100 +	410 000,00 + Dix Mille Dirhams +	Voie NC	23/10/2024 à 10H00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les plis justificatives à fournir sont celles prévues dans règlement de la consultation.

N° 6759/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
صالة إقليم تاركة  
دائرتة لكونترول  
إقانة لحدود  
جماعة تاركة

إعلان عن إجراء عمليات الكفالة العمومية برسم سنة 2024  
لثلاثة موظفي جماعة تاركة

يعلن رئيس المجلس الجماعي تاركة عن فتح إجراء عمليات الكفالة العمومية برسم سنة 2024 لثلاثة موظفي جماعة تاركة  
المستوفين لل شروط التالية إلى غاية 31 نونبر 2024 ولقائمة من الموقع الإلكتروني

المرجع الإداري	نظر الترقية	المرجع الإعلان	نظر الإعلان	نظر الترخيص	نظر الترخيص	شروط المشاركة
المرجع من الترقية 022	المرجع من الترقية الدرجة الثانية	05 نونبر 2024	جماعة تاركة	21 أكتوبر 2024	المرجع من الترقية الدرجة الثانية	المرجع من الترقية الدرجة الثانية
مساعدة إداري من الترقية الأولى	مساعدة إداري من الترقية من الدرجة الثالثة	05 نونبر 2024	جماعة تاركة	21 أكتوبر 2024	المرجع من الترقية الدرجة الأولى	المرجع من الترقية الدرجة الأولى
مساعدة إداري من الترقية الثانية	مساعدة إداري من الترقية الدرجة الأولى	10 نونبر 2024	جماعة تاركة	21 أكتوبر 2024	المرجع من الترقية الدرجة الثانية	المرجع من الترقية الدرجة الثانية

N° 6756/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
COMMUNE TISFANE

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

La commune Tisfane organise le 30/10/2024 à 10 heures un examen d'aptitude professionnelle année 2024 pour accès au grade de Adjoint technique Echelle 8 au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de Adjoint technique Echelle 6 jusqu'au 01/09/2024.

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de un poste.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le :  
20/10/2024 .

N° 6757/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM - GUELD NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
PACHALIK SIDI IFNI  
COMMUNE DE SIDI IFNI  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX  
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES  
ET LA GESTION DELEGUEE



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة كلميم-وادي نون  
إقليم سبي سبي  
بلدية سبي سبي  
جماعة سبي سبي  
مدرسة المصالح  
قسم التعبير والإشغال والممتلكات والدراسات  
التقنية و التسيير المفوض

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE N°09/2024/BC**

Le 17 OCT 2024 à 11h00h, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 09/2024/BC pour :

**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'IMPRESSION, PAPETERIE ET IMPRIMES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE SIDI IFNI**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

146 868,00 Dhs (CENT QUARANTE SIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE HUIT DIRHAMS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 500,00 Dhs ( DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6758/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET  
DE LA LOGISTIQUE  
DE LA TAZA  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national  
n° 33/2024

Le 29/10/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour :

ETUDE D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR AU PK323+200 DE LA RN6 -PROVINCE TAZA-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (66 000,00 Dhs) Soixante-Six Mille Dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (1 300,00 Dhs) Mille Trois Cents Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux conditions fixées par l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 5 et 11 du règlement de consultation.

N° 6764/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET  
DE LA LOGISTIQUE  
D'EL KELAA DES  
SRAGHINA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 18/2024

Le 29/10/2024 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghina sis à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghina à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°18/2024 du 29/10/2024 pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art

au pk 29+950 de la R210-Province d'El Kelaa des Sraghina- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent dix-huit mille huit cent trente-six dirhams (118 836,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille sept cent dirhams (1700,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6765/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE RHAMNA  
COMMUNE  
DE BENGUERIR  
DIVISION DES A.A.F  
SERVICE RP  
N°1657/2024  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 21 /2024 C.B.G

Le 24 OCTOBRE 2024 à 12h00 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle des Réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offre ouvert N°21/2024 pour :

L'AFFERMAGE DE DE L'ABATTOIR DE BENGUERIR AU TITRE DE L'EXERCICE 2025\* DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

LE COUT ESTIMATIF EST DE : 600.000,00DHS (SIX CENT MILLE DIRHAMS) LA CAUTION PROVISoire EST DE : 12.000,00DH (DOUZE MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.E, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues au décret n°431.22.2 du 15 CHAABANE 1444 (08 Mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que

certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle et celles prévues au cahier des charges et au règlement de consultation.

N° 6766/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CAIDAT DE ZAOUIAT-  
AHANSAL  
COMMUNE DE  
ZAOUIAT-AHANSAL  
AVIS D'APPL D'OFFRE  
OUVERT N° 05 /2024  
SEANCE PUBLIC

Le 31 octobre 2024 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Président de la CT de ZAOUIAT-AHANSAL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour :

- 1- L'affermage des Souks et les abattoirs Communaux appartenant à la CT de Zaouiatahansal au titre de l'Année 2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés publics :

[www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 800,00Dhs (HUIT CENT Dirhams00 CTS)  
L'estimation des coûts des services établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40.000,00 dhs ( QUARENTE MILLES DHS 00 CTS )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 431- 22-

2 du 08 MARS 2023 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux cahiers des charges et règlement de consultations.

N.B : les loyants doivent être dans le même dossier.  
N° 6767/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports  
Autorité Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Beni Mellal-Khénifra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Le Mercredi 30 Octobre 2024 aux heures citées au tableau ci-dessous, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sis à BV BASSANE, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement Provisoire (en DHS)	Certificat de qualification et de classification demandés	L'estimation de coût des prestations (en DHS TTC)
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école ELZERRAJ, école Al Atlas, école centre Tagant, et Taïbit Talat à la commune d'Azilal, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 09:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 375 000,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école EL BOUHAIRA, à la commune de Ouzmouh, école CENTRE MEDGAZ, les unités AIT OUARIAN, et TAGLEMOUT à la commune de Beni Aïya, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 09:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 533 600,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE AIT SMAL, les unités ELBRAKIK, OUKER, AGHANSOU, ADAR NOUËL, et TAMGUST à la commune de Taghlt, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 593 170,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE AIT SAUD ASSAKA, les unités TAGHROUËT, OUAZOUZ SOFLA, AIT WAZOU, TOUFINHARE, ELKATAN et AIT ASTEMER à la commune d'Agoudi N'Elhaï, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2 et A5 / Classe minimale : 4	1 819 180,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école OCAD IDOUMAL à la commune d'Azilal, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 394 902,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE ZANT, les unités AGUENDOUY, AGUËR et TIGROULA à la commune d'Al M'Harat, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : 1 / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 327 812,00
682P/2024/E	Prestations de garçonnage et de surveillance pour le siège de la Direction Provinciale d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Dix Mille Dirhams)		707 000,00
682P/2024/E	Prestations de garçonnage et de surveillance pour les établissements primaires, obligés et qualifiés de la Direction Provinciale d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Dix Mille Dirhams)		4 097 170,00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 6762/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports  
Autorité Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Beni Mellal-Khénifra  
Province Provinciale d'Azilal

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Le Jeudi 31 Octobre 2024 aux heures citées au tableau ci-dessous, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sis à BV BASSANE, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement Provisoire (en DHS)	Certificat de qualification et de classification demandés	L'estimation de coût des prestations (en DHS TTC)
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE EL-DIANT, les unités AIT ZOU, THOMER et AGOUTI à la commune de Tahat, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 09:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 953 100,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation de l'école MIMOUNA et l'école CENTRALE DEMNAT à la commune de Demnate, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 739 620,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des écoles BENT BENTINA, EL ANAL, EL TOUJERMENT à la commune de Demnate, école CENTRE BEL, les unités LAOUBONA, et AIT MEGARA à la commune d'Azilal, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 10:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 763 300,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE AIT NOUËL, les unités ELAMEN, KOUOURE, AIT AGRA, MARJAS et BELJENT à la commune d'Al M'Harat, école CENTRE BOGANTER, les unités EL MOGHA, TOBERT NOUËL, ELVAC et ASSEMBLE MOUAMANE à la commune de Ouzmouh, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 12:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 963 990,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE WABEDN, les unités AIT MOHAMED, TIRBA et TINGOËLA à la commune de Ouzmouh, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 14:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 394 950,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école CENTRE AIT ALI, les unités TAGLAËTTE, TIT, AIT ALI et AIT ELAMER, école CENTRE ELGOUËL, les unités AIT ELHARJ et BERGANDI à la commune de TEGA, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 15:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 544 950,00
682N/2024/E	Travaux d'entretien et de réhabilitation des établissements primaires suivants : école TAGLAËTTE, école CENTRE ELAMER, les unités NEREDOU, AIT OUSSELANI, SPOULA et OUSOU à la commune de Azoua, province d'Azilal, en lot unique.	30/10/2024 à 15:00	20 000,00 (Vingt mille)	Secteur : A / Qualifications : A2-A5 / Classe minimale : 4	1 579 650,00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 6763/PA**







ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

**AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLS**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°20/2024**

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis d'A00 International n° 20/2024 relatif à : Fourniture et installation du matériel médico-technique et instrumentation chirurgical destiné au Centre Hospitalier Provincial de Khemisset relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en 4 lots séparés, dont l'avis est publié au journal de Libération le 24/09/2024 sous le n° 10296, est reportée au 15/10/2024 à 10h00, au lieu de Le 04/10/2024 à 10 heures.

N° 6787/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H

**AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° : 48/2024/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 48/2024/BG/PAZ, relatif à : Achat de matériel technique pour la Province d'Azilal, à publier au journal libération n° 10323 du 28-29/09/2024, a été rectifié comme suit :

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 22/10/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 6786/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**DELÉGATION PREFECTORALE AIN CHOCK**  
**CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK**

Le directeur du centre hospitalier préfectoral ain chock porte à la connaissance du public qu'il a effectué des rectifications sur l'avis d'appel d'offre 07/2024 publié dans le journal libération n° 10321 du 26/09/2024 relatif au

**MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINE AU CHP**  
**AIN CHOCK EN 3 LOTS :**

**Lot 1 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE DE PEDIATRIE ET**  
**MATERNITE**

**LOT 2 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE D'OPHTHALMOLOGIE**

**LOT 3 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE DE LABORATOIRE**

Il s'agit de :

- La date de l'ouverture des plis qui est le 15/10/2024 au lieu du 08/10/2024
- L'estimation du lot n 3 qui est 160 148.40 dhs TTC cent soixante mille cent quarante huit dirhams et quarante centimes au lieu du 151 148.40 dhs cent cinquante et un mille cent quarante huit dhs et quarante centimes

Le reste est sans changement

N° 6789/PA

الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأول والثانوي



ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONALE SUR OFFRE**  
**DE PRIX N° 38/SB/2024**

Le 30/10/2024 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert Nationale sur offre de prix N° 38/SB/2024 du 30/10/2024 pour : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT SIDI BENNOUR, A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI BENNOUR, PROVINCE DE SIDI BENNOUR. »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 692 600,00 DHS TTC (un million, six cent quatre-vingt-douze mille, six cent Dirhams et 60 Centimes toute taxe comprise ).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 DHS (trente mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 et n°10 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire le certificat de qualification et de classification, ou une copie conforme à l'originale, dans les secteurs suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	4

N° 6791/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRESCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION ET DE  
FORMATION  
DE LA REGION  
DE CASABLANCA  
SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE SIDI BENNOUR  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT SIMPLIFIE SUR  
OFFRE DE PRIX  
N° : 37/SB/2024

Le 15/10/2024 à 11H00 Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 37/SB/2024 pour : « LES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT 11 JANVIER A LA COMMUNE TERRITORIALE SANIAT BERGUIG A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. »

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des disposi-

tions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 54 000,00 dh TTC (cinquante-quatre mille, dirhams toute taxe comprise) La caution provisoire n'est pas exigé

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 et n°10 du règlement de consultation.

N° 6792/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province Kelaa des  
Sraghna  
Cercle Kelaa-Beni Amour  
Caidat ouled Bouali  
Commune EDDACHRA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° 10/2024  
31/10/2024 à Onze heures (11), il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de EDDACHRA, Province Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, concernant : CREUSEMENT D'UN PUIT AU DOUAR AT-TARA

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille Neuf Cent Dhs (1900,00 Dhs)

• L'estimation des coûts des prestations est de Cent vingt neuf mille sept cent soixante huit Dirhams et 00 cts (129 768,00 Dhs TTC). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés, auprès de la Commune EDDACHRA, de même peut être téléchargé à partir du site du portail électronique des marchés publics, suivant : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se font exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6793/PA

\*\*\* STE LACHHAB TRAVAUX SARLAU \*\*\* CAPITAL DU 30 000.00 DH RC : 3537

Siège social : N°18 RUE ABOU BAKR ESSEDIK HAY EL MASSIRA BERKANE. Par décision en date du 07/07/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/07/2023 et sa mise en liquidation amiable. Mr LACHHAB Mohamed, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liqui-

dation est fixé au N°18 RUE ABOU BAKR ESSEDIK HAY EL MASSIRA, BERKANE, au même titre que l'adresse de correspondance. Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 19/07/2024 sous le N° : 430

N° 6794/PA

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : «Sweet Biznes»

Siège social: 5 RUE EN-NOUSSOUR RDC CASABLANCA

Capital social: 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit: AHMED HAMDAOUI: 100.000,00 Dh. Durée: 99 ans. Objet : Import-Export marchandises non spécialisées. Fabrication. Distribution. Commerce général et exploitation de points de vente. Autres activités connexes.

Gérance: La société sera gérée par une durée indéterminée par Mr AHMED HAMDAOUI Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 30/09/2024 sous n° 643115/2024.

N° 6795/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 55/2024/DGM Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes-entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs 25/10/2024à10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis rela-

tifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 55/2024/DGM du 25/10/2024, pour : La maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de la piste 13/31 à l'aéroport Oujda Angad(Préfecture d'Oujda Angad) Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. -L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante Mille Dirhams TTC (360 000.00 Dirhams) -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Il est prévu une visite des lieux le 18/10/2024 à 10h00 à l'aéroport Oujda Angad Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation. N° 6796/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

Table with 24 columns: N° train, Marrakech, Benguerdj, Sétif, Berridj, Casa-Départ, Casa-voyageurs, Ain Sebba, Mohammadia, Rabat Agdal, Rabat Ville, Fes, Saida Tadjemout, Kénitra, Sidi el ghazi, Sidi el ghazi, Sidi el ghazi, Meknes et airat, Meknes, Sidi el ghazi, Ain Sebba, Marrakech, Fes. Rows 1714-1719.

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

Table with 24 columns: N° train, Fes, Ain Sebba, Sidi el ghazi, Meknes, Meknes et airat, Sidi el ghazi, Sidi el ghazi, Sidi el ghazi, Mohammadia, Rabat Agdal, Rabat Ville, Saida Tadjemout, Fes, Rabat Ville, Rabat Agdal, Mohammadia, Ain Sebba, Casa-voyageurs, Casa-Départ, Berridj, Sétif, Benguerdj, Marrakech. Rows 1720-1725.

Trains ne circulent pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Table with 2 columns: Direction (Casablanca > Tanger / Tanger > Casablanca) and Train numbers (1901-1921 / 2001-2021). Rows for Casa Voyageurs, Rabat Agdal, Kénitra, Tanger, Rabat Agdal, Casa Voyageurs.

\* trains ne circulent pas les dimanches, dimanches et jours fériés
\*\* trains circulent uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés

## Portrait



## Antoine Griezmann

*Héros bleu "chouchou" de Deschamps et des Français*

De jeune talent à leader exemplaire, Antoine Griezmann s'est imposé au fil de son aventure en équipe de France comme le "chouchou" de son sélectionneur Didier Deschamps... et du public, tous deux sous le charme d'un joueur unique devenu le visage de la sélection.

Le secret n'était pas bien



Griezmann et l'équipe de France, c'est une histoire faite de larmes et de trophées, de caviars et de célébrations mythiques, de Rio à Munich, de Moscou à Lusail

gardé, la relation abimée, mais "DD" l'affirme désormais volontiers: "On a souvent dit qu'Antoine était mon chouchou. Nous avons effectivement noué une relation très forte, qui restera intacte. Du fond du cœur, merci pour tout, mon Grizou", a réagi le sélectionneur des Bleus lundi, quelques minutes après l'annonce de la retraite internationale de l'attaquant de 33 ans.

"Même si sa carrière en club n'est pas terminée, Antoine était et restera un monument du football français, l'un des plus grands joueurs de son histoire", un joueur "animé par un esprit collectif de tous les instants et un altruisme rare chez les joueurs offensifs", qui "a toujours fait honneur au football et au maillot bleu", écrit Deschamps.

Griezmann et l'équipe de France, c'est une histoire faite de larmes et de trophées, de caviars et de célébrations mythiques, de Rio à Munich, de Moscou à Lusail.

En une décennie sous le maillot bleu, depuis ses débuts

en mars 2014, l'attaquant aux 137 sélections, 44 buts et 30 passes décisives, a su conquérir le cœur du public français par son élégance balle au pied, sa générosité sur le terrain et sa capacité à briller dans les moments décisifs.

Après la désillusion au Mondial-2014 (élimination par l'Allemagne en quarts de finale), qu'il avait quitté en pleurs, le Mâconnais a par la suite pris les rênes de l'équipe et su incarner une nouvelle génération désireuse d'imiter ses aînés, devenant au cours de l'Euro-2016 à domicile un véritable héros national, cruellement battu en finale par le Portugal.

Avec une influence grandissante sur le jeu de son équipe, "Grizou" a enfin connu la consécration en soulevant la Coupe du monde en 2018 en Russie pour inscrire son nom dans la légende du sport français, et est passé proche de dépasser les Zidane, Platini ou Henry en échouant à nouveau contre l'Argentine en finale du Mondial-2022 au Qatar, dont il a

été l'un des meilleurs joueurs, à 31 ans.

Le couteau suisse de Deschamps, devenu en parallèle le meilleur buteur de l'histoire de l'Atlético Madrid, où il a su se racheter auprès de ses supporters après son départ pour le FC Barcelone, a toujours gardé la confiance de son sélectionneur même dans ses moments de doute.

Mais la relation entre les deux hommes s'est notablement étioilée depuis la décision de l'ancien milieu de terrain marseillais de confier le brassard de capitaine à Kylian Mbappé en mars 2023 après la retraite internationale d'Hugo Lloris.

Emoussé par une saison éreintante et loin de son activité et de sa justesse technique habituelle sur le terrain, l'emblématique N.7 des Bleus a par la suite vu son statut d'intouchable remis en cause pendant l'Euro-2024 en Allemagne, terminé tête basse et le cœur lourd après l'élimination en demi-finale face à l'Espagne, son pays d'adoption.

Interrogé à l'époque en

zone mixte sur la possibilité que cette rencontre soit sa dernière en Bleu, il n'avait alors pas souhaité réagir à chaud, mais l'idée de mettre fin à son aventure sous le maillot tricolore avait certainement commencé à germer dans son esprit.

Toujours avec son sourire enfantin et sa bonne humeur contagieuse, Griezmann avait semblé repartir de l'avant en participant au premier rassemblement de la saison en septembre dernier, assurant que son oeuvre n'était pas tout à fait achevée.

Elle ne le sera peut-être jamais, et l'ampleur de ses doutes quant à son rôle réel pour les prochaines échéances devait elle être immense, pour que lui, le fana de sport américain, renonce à disputer une quatrième Coupe du monde au pays de l'oncle Sam, co-organisateur avec le Mexique et le Canada en 2026.

Avant de s'y rendre dans quelques mois pour rejoindre ses amis Olivier Giroud et Hugo Lloris et vivre enfin son rêve américain ?

# Sport

Mondial-2024 de futsal

## Les Lions de l'Atlas poursuivent leur progression



En atteignant les quarts de finale du Mondial-2024 de futsal en Ouzbékistan, la sélection marocaine a signé une performance similaire à celle de l'édition 2021 en Lituanie, mais surtout poursuit sa progression constante dans cette compétition internationale.

Les Lions de l'Atlas ont, doré et déjà, entamé cette quatrième participation d'affilée au Mondial sur une note positive, en signant deux victoires de suite, assurant, par là même, une qualification précocement aux huitièmes de finale.

Vainqueurs du Tadjikistan (4-2), le 16 septembre et du Panama (6-3) le 19 du même mois, ils font mieux qu'en 2021, quand ils ont eu besoin d'une victoire (6-0) contre les Îles Salomon et de deux nuls, contre la Thaïlande (1-1) et le Portugal (3-3), pour poinçonner leur ticket au finish, en avançant au classement la Thaïlande par un seul point.

Par là même, l'équipe nationale a signé plus de victoires par rapport à 2021, à savoir trois si on compte son succès face à l'Iran (4-3), en huitième de finale, contre deux en Lituanie, où les Nationaux

ont signé leur seconde victoire contre le Venezuela (3-2) en huitièmes également.

Côté buts, l'attaque marocaine a été légèrement plus prolifique avec 16 buts inscrits, contre 13 en Lituanie.

Pour Hicham Dguig, cette performance signifie que l'équipe nationale a confirmé son rang mondial, et implique davantage de travail pour aller de l'avant.

"Nous sommes parmi les huit meilleurs au monde et nous confirmons que nous méritons bien notre rang, alors que des sélections qui tra-

vaillaient bien avant nous, n'ont pas atteint ce niveau", a affirmé Dguig, suite au match des quarts de finale perdu face au Brésil.

Pour le technicien marocain, le Maroc n'est qu'à son début en Coupe du monde, contrairement à d'autres sélections qui se sont aguerries très tôt à cette compétition.

"Le Mondial de futsal a commencé il y a 40 ans. Nous sommes déjà à la dixième édition. Le Maroc n'a commencé à jouer la Coupe du monde qu'en 2012", a rappelé le sélectionneur national, pour qui la formation de base est la clé de voute pour un avenir meilleur du futsal national.

"Les grandes équipes recueillent déjà le fruit de la formation des jeunes catégories, alors que notre expérience en la matière ne fait que commencer", a-t-il fait remarquer, donnant l'exemple du Portugal, "dont les joueurs sont formés au futsal dès leur jeune âge, alors que nous travaillons directement avec les seniors".

La compétitivité est également un facteur important que le Maroc, et plus généralement l'Afrique, doit prendre en compte, pour développer le futsal.

Dans ce sens, Dguig a souligné, après la victoire contre l'Iran, que les équipes asiatiques jouent davantage de matches officiels, par rapport aux sélections africaines.

"Il faut savoir que les équipes asiatiques jouent la coupe continentale toutes les deux années et la ligue des champions chaque année, en plus des compétitions des sous-régions, alors qu'en Afrique, il n'y a qu'une coupe continentale qui se joue en dix jours", et toutes les quatre années, a-t-il relevé avec regret.

La sélection marocaine a quitté le Mondial-2024 au stade des quarts de finale après sa défaite face au Brésil (1-3), dimanche à Boukhara.

**Boukhara. Ali Refouh**  
(MAP)

### Mise à jour de la Botola

Ce mercredi verra la programmation de trois matches comptant pour la mise à jour (3ème journée) de la Botola Pro D1 de football.

A partir de 16h00 au stade El Abdi à El Jadida, le Difaa local, qui reste sur une cinglante défaite devant le Wydad, sera à la rude épreuve de l'ASFAR qui occupe la pole position du classement général.

A 18h00 au stade Larbi Zaouli, le Raja recevra le FUS dans un match qui promet de drainer bon nombre de spectateurs, d'autant que les Verts viennent de signer leur première victoire de la saison en déplacement contre l'OCS après deux défaites d'affilée.

A 20h00 au stade municipal de Berkane, la RSB jouera l'IRT, deux clubs qui partagent avec l'ASFAR, le WAC, la RCAZ et le MAS la première place du classement (7 pts). Sur le papier, les Berkanis partent avec les faveurs des pronostics, sauf que les Tangérois sont capables de regagner la maison sans dégât.

### Mbappé de retour dans le groupe du Real Madrid

L'attaquant français Kylian Mbappé, blessé à la cuisse gauche la semaine dernière en Liga, est déjà de retour dans le groupe du Real Madrid pour le déplacement à Lille lors de la 2e journée de la Ligue des champions mercredi.

Le capitaine de l'équipe de France, qui devait manquer au moins trois semaines de compétition selon plusieurs médias espagnols, figure dans la liste officielle communiquée lundi sur X par le club madrilène.

Mbappé, qui a manqué le derby de Madrid face à l'Atlético dimanche (1-1), ne s'est plus entraîné avec le groupe depuis sa sortie en fin

de match face à Alavés (3-2) mardi dernier, touché au biceps fémoral de la cuisse gauche.

Le club madrilène a confirmé lundi à l'AFP que le N.9 merengue fera le déplacement jusqu'à Lille avec ses coéquipiers et qu'il effectuera une partie de l'entraînement collectif de mardi pour savoir s'il est en mesure de jouer.

Même s'il est de la partie au Stade Pierre-Mauroy mercredi (20h00), il n'y aura pas de duel entre Mbappé: son petit frère Ethan (17 ans), milieu de terrain du Losc, s'est de nouveau blessé selon une source proche du club, et ne disputera pas la rencontre.

### Programme

Ci-dessous le programme des matches prévus ce mercredi soir, comptant pour la 2ème journée de la Ligue des champions :

**Mercredi à 17h45**  
Gérone-Feyenoord  
Shakhtar-Atalanta

**Mercredi à 20h00**  
Aston Villa-Bayern Munich  
Benfica-Atletico Madrid  
Dinamo Zagreb-Monaco  
Lille-Real Madrid  
Liverpool-Bologne  
RB Leipzig-Juventus  
Sturm Graz-Club Brugge

### Eto'o suspendu par la FIFA

Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), est suspendu par la FIFA six mois de tous matches des sélections de son pays pour son attitude lors d'un match du Mondial-U20 féminin, rapporté lundi des médias.

La commission de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) reproche à l'ancien joueur du Barça et des Lions Indomptables d'avoir enfreint les règles relatives au "comportement offensant" en "violation des principes du fair-play" et à l'"in-corrrection de joueurs et officiels".

Il est reproché à Eto'o, également ancien attaquant de l'Inter, d'avoir mis la pression sur les officiels lors du 8e de finale perdu par les Camerounaises contre le Brésil (3-1 a.p.) lors du Mondial-U20 en Colombie, à Bogota, selon un communiqué de l'instance footballistique internationale relayé par plusieurs médias.

La suspension d'Eto'o ne concerne pas ses fonctions de président de la Fédération mais "l'empêchera d'assister aux matches de football masculin et féminin impliquant des équipes représentatives de la Fécafoot

dans toutes les catégories ou groupes d'âge", lit-on sur le site de la FIFA.

"La FIFA a notifié cette décision à M. Eto'o aujourd'hui, date à laquelle elle prend effet", indiquent les mêmes sources.

A signaler que Samuel Eto'o, élu président de la Fédération du Cameroun en 2021, est en conflit ouvert avec le pouvoir. L'ex-joueur international a refusé la nomination du sélectionneur belge de l'équipe A masculine Marc Brys, souhaitée par le ministère des Sports, avant d'accepter par la suite la décision.

## Salon du cheval d'El Jadida

## Un évènement incontournable dédié à la promotion de la filière équine et la valorisation du patrimoine immatériel



SAR le Prince Moulay Rachid a présidé lundi l'ouverture de la 15ème édition du Salon du cheval d'El Jadida.

Évènement d'envergure devenu incontournable pour les amateurs du cheval et les acteurs de l'écosystème équin, le Salon d'El Jadida, dont la 15ème édition se tient du 1er au 6 octobre courant, s'est érigé surtout en plateforme clé pour la promotion de la filière et du riche patrimoine culturel immatériel lié au cheval.

Organisé par l'Association du Salon du cheval, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'évènement met en lumière l'innovation et les défis à relever pour moderniser ce secteur et en garantir la durabilité, d'autant plus qu'il joue un rôle crucial dans le développement agricole, économique et culturel de notre pays.

L'édition 2024, placée sous le thème "L'élevage des chevaux au Maroc : innovation et défi", porte également une dimension socioéconomique, mettant en avant les métiers liés au monde du cheval : la fabrication de selles modernes et traditionnelles, la ferronnerie, la fabrication de fusils de tbourida (Mkohl), les

entreprises spécialisées dans l'alimentation équine, les laboratoires de médicaments vétérinaires ainsi que les professionnels du tourisme équestre.

Le Salon du cheval d'El Jadida s'engage aussi à soutenir et à encourager les artisans marocains, détenteurs d'un savoir-faire ancestral remontant à plusieurs siècles, tout en cherchant à réunir et à fédérer les différentes composantes du secteur équin. Cet évènement constitue une véritable célébration du patrimoine équestre dans ses dimensions culturelles, historiques et scientifiques, avec l'exposition d'œuvres d'art, de manuscrits et d'autres pièces en rapport avec le monde du cheval. Des conférences et séminaires thématiques seront également organisés autour de ces sujets.

Sur le plan sportif et festif, le Salon propose un programme riche et varié destiné aux professionnels ainsi qu'au grand public, avec des spectacles équestres et des compétitions.

Cette édition réaffirme ainsi l'engagement du Salon à contribuer au développement du sec-

teur équestre au Maroc, en se concentrant sur l'innovation et les défis à relever pour moderniser ce domaine et en assurer la durabilité. Ce secteur joue un rôle clé dans le développement agricole, économique et culturel du pays, notamment à travers l'amélioration des races équines et leur utilisation dans divers domaines comme le sport, le tourisme et l'agriculture. L'innovation dans les techniques d'élevage permet d'améliorer la santé et les performances des chevaux, tout en relevant les défis environnementaux et économiques.

En tant qu'évènement majeur de promotion du secteur équin, le Salon propose cette année encore un programme diversifié pour les professionnels et le grand public. De nombreuses compétitions de haut niveau mettront en valeur l'excellence des cavaliers et la beauté des chevaux.

A l'instar des éditions précédentes, le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de saut d'obstacles et le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de Tbourida seront au cœur des

compétitions. Il y aura également des championnats dédiés aux chevaux barbes, arabe-barbes, et aux purs-sangs arabes, permettant aux participants et aux spectateurs d'apprécier la splendeur des chevaux et le talent des cavaliers.

En parallèle à ces compétitions, le programme du Salon prévoit une série de conférences scientifiques et culturelles animées par des experts et chercheurs renommés dans le domaine de l'élevage équin, mettant en lumière les dernières innovations et les défis du secteur.

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki avait souligné que cette édition verra la participation de plus de 100 exposants et 40 pays, et connaîtra l'organisation de débats approfondis dans le cadre de conférences sur le développement de la filière équine, ainsi que l'innovation et les nouveautés technologiques en la matière.

Le ministre a indiqué que la valorisation de la filière équine, qui s'inscrit dans le cadre du contrat-programme pour le développement de la chaîne de valeur de cette filière, signé l'année dernière, soutiendra particulièrement les petits agriculteurs, les éleveurs de chevaux à l'échelle locale et nationale, ainsi que les artisans et le tourisme rural.

Et de relever que le Salon, qui joue un rôle important dans la promotion et le développement de la filière équine, constitue une occasion de souligner l'importance des chevaux dans le patrimoine culturel du Royaume, précisant que l'édition 2024 proposera un programme riche, incluant des manifestations sportives, des conférences, des spectacles équestres, des compétitions de Tbourida et diverses expositions.

Ainsi, le programme de la 15ème édition mettra en avant les principaux projets et programmes nationaux alignés sur les stratégies de développement de l'élevage équin, tout en soulignant la contribution du Salon à la promotion et au rayonnement de ce secteur au Maroc.

Le Salon offre également une occasion pour les jeunes générations de découvrir l'univers équestre à travers un programme varié incluant des activités ludiques, culturelles et des séances éducatives sur le monde du cheval.

Enfin, des spectacles équestres seront présentés par des troupes nationales et internationales de haut niveau, offrant au public des performances spectaculaires et une immersion dans l'art équestre.

## Étape de Rabat du Morocco Royal Tour de saut d'obstacles

## L'équipe saoudienne remporte la Coupe des nations

L'équipe saoudienne d'équitation a remporté, dimanche, la Coupe des nations de saut d'obstacles, dans le cadre de la troisième étape de la 13ème édition du Morocco Royal Tour de saut d'obstacles, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI.

L'équipe de l'Arabie Saoudite, composée des cavaliers Khaled Almoby, Meshari Alharbi, Ramzy Al Duhami et Abdullah Alsharbaty, s'est adjugé le titre de cette édition avec 2 points de pénalités, devant l'équipe italienne (Filippo Bassan, Emanuele Gaudiano, Paolo Painsi et Nico Lupino) qui a signé 3 points de pénalité.

La troisième position est revenue à l'équipe belge, tenante du titre, composée de Thomas de Wit et Celine Schoonbroodt, avec quatre points de pénalité.

L'équipe marocaine, qui comprend Abdelkebir Ouaddar, Ali Al Ahrach, Vincent Zacharias Bourguignon et El Ghali Boukaa, est arrivée à la 7e position (8 points de pénalité).

La Coupe des nations a connu la participation de huit pays, à savoir la Belgique, la France, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Arabie Saoudite, le Brésil et le Maroc.

A l'issue de la compétition, le ministre

de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, a remis la Coupe des nations à l'équipe gagnante.

Cette édition, organisée par le "Morocco Royal Tour" de saut d'obstacles sous l'égide de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), a connu la participation des meilleurs cavaliers représentant les clubs nationaux affiliés à la FRMSE, aux côtés d'éminents cavaliers étrangers, dont des médaillés olympiques et des champions aux niveaux mondial et continental.

Le Maroc a été représenté aux épreuves 4\* lors de cette étape de Rabat

par plusieurs cavaliers, notamment Abdelkebir Ouaddar, détenteur du Grand Prix 5\* à Paris en 2016 et des Grands Prix de Tétouan et d'El Jadida l'année dernière, ainsi que par El Ghali Boukaa, Farid Amanzar, Saad Jabri et d'autres jeunes cavaliers.

Le Royaume a également été fortement représenté dans les épreuves 1\* par pas moins de 56 cavaliers.

L'étape de Rabat (26-29 septembre) du "Morocco Royal Tour" est la deuxième après celle de Tétouan (19-22 septembre). La troisième étape est prévue du 3 au 6 octobre à El Jadida.

## Eviter les traînées de condensation pour réduire l'impact de l'aviation sur le climat

Les effets des traînées de condensation des avions sur le réchauffement climatique, jusqu'ici peu connus, pourraient être plus importants que ceux de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, alertent des experts qui travaillent avec l'industrie à des solutions pour les éviter.

Classées parmi les émissions non-CO<sub>2</sub> des avions, avec notamment les oxydes d'azote (NOx), ces traînées sont de plus en plus étudiées et ont fait l'objet en septembre d'un symposium à Montréal, organisé par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Ces traînées se forment à haute altitude dans des zones froides et humides appelées régions sursaturées en glace (ISSR) lors de la combustion du kérosène.

Les particules de suie s'encapsulent dans des cristaux de glace qui forment des traînées se transformant en cirrus, des nuages d'altitude en forme de filaments blancs.

Ces voiles nuageux piègent une partie de la chaleur qui remonte de la Terre, l'empêchant d'être renvoyée hors de l'atmosphère, et agissent donc comme un gaz à effet de serre en provoquant un réchauffement net, explique Donald Wuebbles, pro-

fesseur à l'université de l'Illinois.

Les traînées de condensation qui restent dans le ciel quelques minutes "ne sont pas très inquiétantes", poursuit-il. "Mais si elles se forment la nuit, elles peuvent durer plus longtemps et elles provoquent alors un effet de réchauffement."

Les émissions non-CO<sub>2</sub> pourraient représenter jusqu'aux deux tiers de l'impact de l'aviation sur le réchauffement climatique, ce qui "donne une idée de l'importance de leur prise en compte", souligne Donald Wuebbles.

Et le principal effet non-CO<sub>2</sub> de l'aviation est causé par les traînées de condensation.

Les voiles nuageux créés par les avions pourraient ainsi représenter jusqu'à 57% de l'impact du secteur sur le réchauffement, soit bien plus que les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la combustion du carburant, selon une étude sur la contribution de l'aviation au changement climatique dirigée par le professeur britannique David Simon Lee et publiée en 2021 dans la revue scientifique *Atmospheric Environment*.

Ces émissions non-CO<sub>2</sub> ont toutefois une durée de vie très courte par rapport au dioxyde de carbone



et leur effet sur le réchauffement climatique pourrait disparaître rapidement si des solutions étaient trouvées pour les éviter, expliquent des experts.

Tous les vols ne créent pas de traînées: par exemple chez Air France, 4% des vols sont responsables de 80% de l'impact des traînées de la compagnie sur le réchauffement, souligne Irène Boyer-Souchet, responsable du développement du-

table chargée des effets non-CO<sub>2</sub>.

La stratégie à terme est donc de modifier la trajectoire d'une fraction des vols. Plus de 3.000 observations ont été faites par des pilotes d'Air France sur un an et demi, dans le but d'aider Météo-France à améliorer ses prévisions des zones à risque pour que les pilotes puissent éventuellement les éviter.

"Le risque principal, c'est qu'en pensant éviter une zone, on pourrait

au final y voler parce qu'elle est légèrement à côté par rapport à ce que la météo avait prévu", souligne Irène Boyer-Souchet chez Air France, ce qui illustre l'importance de peaufiner la recherche.

Des pilotes de la compagnie American Airlines ont quant à eux effectué 70 vols d'essai au-dessus ou en dessous des zones à risque à partir d'images satellites, de données météorologiques, de modèles logiciels et d'outils de prédiction à l'aide de l'intelligence artificielle.

Une réduction de 54% des traînées de condensation a été constatée, avec comme conséquence une hausse de 2% de la consommation de carburant. Accélérer le déploiement d'un système mondial d'évitement des traînées de condensation pourrait réduire de 40% l'impact de l'aviation sur le climat, selon un rapport de l'Université Cambridge publié en septembre.

Mais la saturation de l'espace aérien, qui risque d'empirer dans les années à venir, rend selon Irène Boyer-Souchet plus compliquée la mise en place d'un système coordonné pour éviter les zones à risque. Elle espère toutefois que cela sera possible d'ici 2030.

## Recettes

### Tajine aux coings

#### Ingrédients :

Pour la viande :  
300g de gigot de veau  
1 oignon  
1 filet d'huile d'olive  
1/2 cc de poivre  
1 cc de gingembre moulu  
1/2 cc de curcuma  
1/2 cc de cannelle  
1 cc de sel  
1 pincée de safran  
5 coings  
Pour la sauce aux oignons :  
3 petits oignons  
1 grosse poignée de raisins secs  
1 cs de miel  
1 filet d'huile d'olive  
1/2 cc de poivre  
1 cc de gingembre moulu  
1/2 cc de curcuma  
1/2 cc de cannelle  
1 cc de sel  
1 cs de miel  
1 poignée d'amandes émondées

#### Préparation :

Commencez par préparer la sauce. Épluchez l'oignon et coupez-le en morceaux.

Dans un tajine, versez l'huile, la viande, le poivre, le gingembre, le curcuma, la cannelle, le safran et le sel et mélangez.

Faites dorer la viande de tous les côtés. Lorsque la viande est dorée, retirez-la et ajoutez l'oignon haché.

Ajoutez 1/4 de verre d'eau et mélangez pour décrocher les sucs de cuisson.

Ajoutez ensuite la viande par dessus, couvrez et laissez cuire pendant 45 minutes.

Pendant ce temps-là, épluchez les coings, coupez-les en quatre et retirez les pépins.

Sachez qu'il y a deux écoles, ceux qui laissent les coings avec la peau et ceux qui l'enlèvent...



Moi, je préfère sans.

Une fois que vous obtenez un rendu comme ci-dessus, vous pouvez les faire cuire 10-15 minutes dans de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils deviennent tendres.

Puis disposez les coings sur la viande, dans le tajine.

Et avec une cuillère, récupérez l'excédent de sauce sur les côtés et arrosez avec les coings.

Vous pouvez servir votre tajine aux coings comme ça mais aujourd'hui, j'aimerais y ajouter encore plus de gourmandise.

Coupez les oignons en lamelles puis faites-les revenir dans une casserole avec un filet d'huile d'olive.

Ajoutez-y le curcuma, le gingembre, la cannelle, le poivre, le sel et mélangez.

Ajoutez ensuite 1/2 verre d'eau et laissez mijoter 10 minutes à feux doux.

Ajoutez ensuite 1 grosse poignée de raisins secs et laissez confire 10 minutes supplémentaires.

Dressez le confit d'oignons sur votre tajine aux coings puis ajoutez le miel en filet par dessus.

Faites dorer les amandes soit au four, soit dans un airfryer puis décorez avec !

Votre tajine aux coings est prêt.

## Lignes de Nazca: Plus de 300 nouveaux géoglyphes découverts grâce à l'IA

Une étude scientifique japonaise réalisée grâce à l'intelligence artificielle (IA) a permis de découvrir quelque 303 nouveaux géoglyphes dans le désert de Nazca dans le sud du Pérou, ce qui double presque le nombre connu de ces mystérieuses lignes vieilles de plus de 2.000 ans.

"L'utilisation de l'intelligence artificielle dans la recherche nous a permis de cartographier la distribution des géoglyphes d'une manière plus rapide et plus précise", a déclaré l'archéologue Masato Sakai, de l'université de Yamagata, en présentant lundi les résultats de l'étude lors d'une conférence de presse à l'ambassade du Japon à Lima.

M. Sakai a précisé que ces résultats étaient le fruit d'un travail conjoint entre l'Institut Nasca de cette université et IBM Research.

"La méthode d'étude traditionnelle, qui consistait à identifier visuellement les géoglyphes à partir d'images à haute résolution de cette vaste zone, était lente et comportait le risque d'en omettre certains", a déclaré le scientifique.

L'étude a été avalisée par la communauté scientifique et a été publiée lundi dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)*, la prestigieuse revue de l'Académie nationale des sciences des États-Unis.

Selon l'article, "la recherche accélérée par l'IA a permis d'identifier 303 nouveaux géoglyphes en six mois de travail sur le terrain".

Parmi les figures découvertes, on trouve des "géoglyphes géants de type linéaire" qui "représentent principalement des animaux sauvages", mais aussi des "petits" en relief avec des "motifs liés à l'activité humaine, y compris des humains et des camélidés domestiqués".

Pour découvrir ces 303 formations, il a fallu "analyser une grande quantité d'images géospatiales produites par des avions", explique l'étude.

"Cela représente une multiplication par 16 du taux

de découverte grâce à l'IA d'IBM" et montre à quel point cette technologie accélère les découvertes dans des domaines tels que l'archéologie, note l'article de la revue scientifique américaine.

L'étude rappelle que la découverte des 430 géoglyphes de Nazca connus avant cette découverte avait pris près d'un siècle.

Datant d'environ deux millénaires, les célèbres lignes de Nazca, classées au patrimoine mondial de l'Unesco, représentent des figures géométriques et des silhouettes d'animaux qui ne peuvent être vues que du ciel.

La signification réelle de ces géoglyphes reste une énigme : certains chercheurs y voient un observatoire astronomique, d'autres un calendrier.

Le site des lignes de Nazca est situé à environ 400 kilomètres au sud de Lima, dans le désert. Les premiers géoglyphes ont été découverts en 1927.

Les habitants de la civilisation Nazca ont occupé la région de 200 à 700 après Jésus-Christ.

